



# Bulletin Officiel

N° 5088 Mercredi 20 Avril 2016

— 18<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### AVIS DE SOCIETES

#### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

GIF FILTER	2-3
SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF -	4
BANQUE DE L'HABITAT – BH -	5-6
ARAB TUNISIAN BANK – ATB -	7-9
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE – UBCI -	10-11
ATTIJARI BANK	12-13
SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A	14
SOTRAPIL	15-16
ASSURANCES SALIM	17-18
AMEN BANK	19-21
SIAME	22-23
ONE TECH HOLDING – OTH -	24
LA SOCIETE MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS	25
DELICE HOLDING	26
SOCIETE ESSOUKNA	27
SOPAT	28
UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H	29-30
TUNISIE LEASING	31

#### COMMUNIQUE DE PRESSE

OFFICE PLAST S.A	32-34
ASSURANCES SALIM	35
BANQUE DE TUNISIE	35

#### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES – AGO – AGE

OFFICE PLAST – AGO -	36
TUNISAIR – AGO -	37
TUNISAIR – AGE -	37
BEST LEASE – AGO -	38
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV – AGO -	38
SICAV BH PLACEMENT – AGO -	39
SICAV BH OBLIGATAIRE – AGO -	39
GIF FILTER – AGO -	40
OFFICE PLAST – AGO -	41
TUNISIE FACTORING – AGO -	41

#### PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	42
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	42
UBCI – UNIVERS ACTIONS SICAV	43

#### RESOLUTIONS ADOPTEES

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	44
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	45
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	46
UBCI – UNIVERS ACTIONS SICAV	47

#### AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SFBT	48
------	----

#### PROJET DE RESOLUTIONS AGO

TUNISAIR	49-50
OFFICE PLAST	51

#### COURBE DES TAUX

<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u>	53-54
--	-------

#### ANNEXE I

OFFRE A PRIX OUVERT - OPO - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIETE UNIMED

#### ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
- FCP SALAMETT PLUS

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 Km 35 Grombalia 8080 Nabeul

La société GIF FILTER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

	Unité	1 <sup>ème</sup> Trimestre			Exercice 2015
		2016	2015	Variation en %	
<b>Chiffre d'affaires</b>	DT	<b>3 193 160</b>	<b>3 352 376</b>	-4,75%	<b>12 166 515</b>
<i>Ventes locales</i>	DT	2 397 387	2 505 963	-4,33%	<b>9 512 663</b>
<i>Ventes à l'exportation</i>	DT	795 773	846 413	-5,98%	<b>2 653 852</b>
<b>Production</b>	Unité	756 161	619 542	22,05%	<b>2 481 262</b>
<b>Investissements</b>	DT	121 617	1 362 517	-91,07%	<b>2 437 447</b>
<b>Structure de l'endettement</b>	DT	<b>1 837 609</b>	<b>2 095 895</b>		<b>1 873 176</b>
<i>Endettement à LMT</i>	DT	1 694 135	1 600 000		1 715 573
<i>Endettement à CT</i>	DT	143 474	495 985		157 603
<b>Trésorerie nette</b>	DT	<b>1 609 286</b>	<b>5 222 345</b>		<b>1 438 090</b>

(1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels, de l'exercice 2016, publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

(2) Les chiffres arrêtés au 31/12/2015 sont conformes aux états certifiés.

(3) Méthodes de calcul

- Endettement à LMT : Echéances à plus d'un an des emprunts bancaires et des crédits leasing ;
- Endettement à CT : Echéances à moins d'un an des emprunts bancaires et des crédits leasing ;
- Trésorerie nette : Liquidités et équivalents de liquidités – Concours bancaires et autres passifs financiers (autre que les Echéances à moins d'un an des emprunts bancaires et des crédits leasing).

**Commentaires :****CHIFFRE D'AFFAIRES**

Les revenus de la société ont enregistré une régression de 159 216 dinars, soit 4.75% sur le premier trimestre de l'année en cours par rapport aux revenus enregistrés à la même période de l'année 2015.

Cette régression s'explique par :

- La régression des ventes sur le marché export de 50 640 dinars, soit 6 % par rapport au premier trimestre 2015 (ralentissement du marché Marocain pour la même période). Le carnet de commande sur le deuxième trimestre ainsi que l'évolution des volumes de ventes pour le compte de PSA (qui vient d'élargir la gamme des produits à acheter de GIF) nous laisse entrevoir un bon deuxième trimestre de quoi absorber et surmonter l'écart négatif du premier trimestre.

- Suite -

- La régression des ventes sur le marché local de 108 576 dinars, soit 4.33 % par rapport au premier trimestre 2015 et ce malgré l'augmentation de la production de 22%, est due essentiellement au ralentissement de l'économie. Toutefois, les prévisions de vente sur le marché local avec le lancement de nouveaux produits comme le filtre habitacle, et un plan d'action prometteur, vont permettre de développer davantage les ventes de la société et résister à une concurrence acharnée du secteur de la fabrication locale ainsi que de la vente de filtres provenant du marché parallèle et de la contrefaçon.

### **PRODUCTION**

La production en quantité au 31/03/2016 a enregistré une évolution de 136 619 pièces soit 22.05% par rapport à la même période de 2015.

Cette évolution est due essentiellement aux nouveaux investissements réalisés dans le cadre du 4ème plan de mise à niveau en 2015.

### **INVESTISSEMENTS**

Les investissements réalisés au 31/03/2016 ont totalisé la somme de 121 617 dinars et correspondent essentiellement à :

- L'acquisition de matériel et outillages industriels pour 89 263 dinars.
- L'acquisition de matériel informatique et équipements de bureau pour une valeur de 17 256 dinars.
- L'acquisition de logiciels pour 5 860 dinars.

### **TRESORERIE**

La trésorerie de la société s'élève à 1 609 286 DT au 31/03/2016 contre 1 438 090 DT au 31/12/2015.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR**

Siège social : 4Bis, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

La Société Les Industries Chimiques du Fluor publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

	Indicateurs	Unité	1 <sup>er</sup> trimestre		Du 01/01/ au 31/12		2015
			2016	2015	2016	2015	
1	Production ALF3	TM	9 211	7 522	9 211	7 522	37 141
2	Quantité Vendue	TM	8 094	14 258	8 094	14 258	41 589
3	Chiffre d'affaire brut	DT	17 192 592	32 751 548	17 192 592	32 751 548	93 726 427
4	Chiffre d'affaire fob net	DT	16 627 229	31 502 934	16 627 229	31 502 934	89 990 207
5	Investissement	DT	136 629	2 924 134	136 629	2 924 134	5 631 018
6	Investissement financier	DT	-	100 000	-	100 000	100 002
7	Liquidité & Equiv .liquidité	DT	-	-	8 222 457	8 828 755	4 681 548
8	Endettement	DT	-	-	18 112 990	19 686 187	18 112 990
9	Crédits de gestion	DT	-	-	24 032 072	24 838 117	29 143 815
1 0	Prix Unit. Vente Brut	DT	2 124	2 297	2 124	2 297	2 254
1 1	Prix Unit. Vente Fob Net	DT	2 054	2 209	2 054	2 209	2 164

\* Les événements marquant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 par rapport à ceux de 2015 se résument comme suit :

- 1) Une augmentation de la production de l'ordre de 1 689 T.M
- 2) Une diminution du prix de vente unitaire en DT de l'ordre de 7 %.
- 3) Une amélioration du cours "de réalisation des ventes" en US\$ de 4 % suite à la hausse du dollar sur le marché international.
- 4) Les prix de l'ALF3 sur le plan international subissent un entassement considérable. Aussi, l'entrée sur le marché de l'unité de GULF FLUOR a engendré une diminution remarquable de notre part du marché dans la région du Golf.
- 5) Optimisation des paramètres de la nouvelle unité de production d'acide sulfurique qui a démarré le 05 février 2015.

*N.B : Il est à signaler que les chiffres ci-dessus mentionnés concernent uniquement l'activité principale des I.C.F. en l'occurrence, la production du fluorure d'aluminium.*

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****BANQUE DE L'HABITAT-BH**

Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

	CUMUL A LA FIN DU 1 ER TRIMESTRE		Au
	2016	2015 (**)	31/12/2015 (*)
(EN DINARS)			
<b>1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES</b>	<b>128 525 023</b>	<b>114 828 190</b>	<b>493 616 745</b>
INTERETS	93 862 292	89 975 120	376 260 916
COMMISSIONS EN PRODUITS	16 538 285	12 882 002	58 041 807
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	18 124 446	11 971 068	59 314 022
<b>2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES</b>	<b>57 965 896</b>	<b>53 263 582</b>	<b>223 520 274</b>
INTERETS ENCOURUS	56 817 106	52 060 532	218 150 735
COMMISSIONS ENCOURUES	1 148 790	1 203 050	5 369 539
AUTRES CHARGES	0	0	0
<b>3- PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>70 559 127</b>	<b>61 564 608</b>	<b>270 096 471</b>
<b>4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 901 686</b>	<b>2 788 816</b>	<b>13 672 382</b>
<b>5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:(1)</b>	<b>30 505 291</b>	<b>27 390 185</b>	<b>112 142 440</b>
FRAIS DE PERSONNEL	23 560 484	21 365 074	86 905 483
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	6 944 807	6 025 111	25 236 957
<b>6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE</b>	<b>1 270 845 820</b>	<b>889 354 870</b>	<b>1 132 376 921</b>
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	1 050 189 893	682 615 749	921 789 080
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	220 655 927	206 739 121	210 587 841
<b>7- ENCOURS DES CREDITS</b>	<b>5 485 645 407</b>	<b>4 965 501 975</b>	<b>5 326 137 429</b>
<b>8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:</b>	<b>4 695 115 495</b>	<b>4 518 517 183</b>	<b>4 696 164 073</b>
DEPOTS A VUE	1 485 616 598	1 453 676 719	1 455 973 211
DEPOTS D'EPARGNE	1 591 025 347	1 516 830 435	1 568 109 315
<b>9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>	<b>899 359 225</b>	<b>855 908 771</b>	<b>913 604 148</b>
<b>10- CAPITAUX PROPRES (**)</b>	<b>388 087 443</b>	<b>277 545 158</b>	<b>387 957 928</b>

(1) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations

(\*) Chiffres non encore audités

(\*\*) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

(\*\*\*) Chiffres retraités

**COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE  
AU 31/03/2016**

**I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS**

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 mars 2016, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

**II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

- Suite -

### **1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du premier trimestre de l'exercice 2016.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/03/2016 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

### **2- Les règles de prise en compte des charges :**

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2016.

### **III- FAITS SAILLANTS**

L'activité de la Banque durant le premier trimestre 2016, comparée au premier trimestre 2015, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 177 millions de dinars soit 3,91%, provenant essentiellement de l'évolution positive :
  - des dépôts à vue à raison de 32 millions de dinars ;
  - des dépôts de l'épargne à raison de 74 millions de dinars.
- Une augmentation de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 520 millions de dinars soit 10,48%.
- Une augmentation du portefeuille titre commercial de 53,85% provenant de l'augmentation des placements en BTA.
- Une augmentation du produit net bancaire de 9 millions de dinars soit 14,61%, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 14 millions de dinars.
- Une augmentation des produits d'exploitation bancaire de 14 millions de dinars soit 11,93 %, résultant de l'accroissement des produits provenant de :
  - La marge d'intérêts à l'effet de la progression des encours moyens des crédits ;
  - La reprise du niveau des commissions et du revenu du portefeuille titres commercial.
- Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 58 millions de dinars à fin mars 2016 contre 53 millions de dinars à fin mars 2015 soit une évolution de 8,83% consécutive à l'accroissement des dépôts de la clientèle.
- Un accroissement des emprunts de 5,08%, provenant principalement de :
  - L'émission d'un emprunt obligataire subordonné 2015 pour un montant de 90 millions de dinars ;
  - Remboursement d'une échéance de l'emprunt obligataire 2009 pour un montant de 15 millions de dinars ;
  - Remboursement de l'emprunt BAD pour un montant de 15 millions de dinars ;
  - Remboursement de l'emprunt BEI pour un montant de 15 millions de dinars ;
  - Emprunt auprès de la Banque Mondiale pour un montant de 6 millions de dinars.

Et de La baisse des ressources budgétaires de 12 millions de dinars.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**ARAB TUNISIAN BANK**  
**Société Anonyme au capital de 100.000.000 de Dinars**  
**Siège social : 9, Rue Hédi Noura – 1001 Tunis**

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 :

(En milliers de dinars)

	Au 31/03/2016	Au 31/03/2015	Evolution Mars 16- Mars 15	Au 31/12/2015
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>91 213</b>	<b>87 435</b>	<b>3 778</b>	<b>369 046</b>
*Intérêts	57 985	56 367	1 618	234 862
*Commissions en produits	12 814	11 205	1 609	48 236
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	20 414	19 863	551	85 948
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>40 819</b>	<b>40 067</b>	<b>752</b>	<b>165 244</b>
*Intérêts encourus	38 779	38 172	607	155 734
*Commissions encourues	2 040	1 895	145	9 510
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>50 394</b>	<b>47 368</b>	<b>3 026</b>	<b>203 802</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>-1</b>	<b>110</b>
<b>5- Charges opératoires, dont:</b>	<b>27 201</b>	<b>24 659</b>	<b>2 542</b>	<b>110 807</b>
*Frais de personnel	16 735	14 960	1 775	65 002
*Charges générales d'exploitation	7 578	6 915	663	33 777
<b>6- Structure du portefeuille au Bilan:</b>	<b>1 466 778</b>	<b>1 475 590</b>	<b>-8 812</b>	<b>1 467 078</b>
*Portefeuille-titres commercial	989 897	1 036 038	-46 141	1 025 460
*Portefeuille-titres d'investissement	476 881	439 552	37 329	441 618
<b>7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan nets de provisions et agios réservés</b>	<b>3 447 023</b>	<b>3 191 352</b>	<b>255 671</b>	<b>3 344 355</b>
<b>8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :</b>	<b>3 719 898</b>	<b>3 317 502</b>	<b>402 396</b>	<b>3 877 635</b>
*Dépôts à vue	1 204 042	1 201 933	2 109	1 358 964
*Dépôts d'épargne	788 668	726 044	62 624	789 608
<b>9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan</b>	<b>144 426</b>	<b>146 574</b>	<b>-2 148</b>	<b>133 393</b>
<b>10- Capitaux propres apparaissant au Bilan(*)</b>	<b>558 688</b>	<b>511 168</b>	<b>47 520</b>	<b>541 344</b>

(\*) Avant répartition du résultat

- Suite -

## **I – Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 31 Mars 2016**

### **1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité**

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

### **2) Bases de mesures et principes comptables pertinents appliqués**

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

#### **2-1. Règles de prise en compte des revenus :**

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

commissions: sont prises en compte dans le résultat :

\* lorsque le service est rendu

\* à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

#### **2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :**

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 31/03/2016, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

### **2-2. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents**

#### **a) Classement des titres :**

- Titres de transaction: titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide

- Titres de placement: ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois

- Titres d'investissement: les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention

- Suite -

- Titres de participation: actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées: les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

#### **b) Evaluation des titres :**

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

#### **c) Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)
- les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

#### **2-2. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :**

- Règles de conversion: les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de changes au comptant à la date de leur prise en compte;
- réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs du jour de l'arrêté de la situation ;
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

### **Les faits marquants au 31 Mars 2016.**

Au terme du **premier trimestre 2016**, les principaux indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank ont évolué comme suit :

- ✓ **Les crédits nets de provisions et d'agios réservés** ont atteint **3.447MD** à fin mars 2016 contre **3.191,4MD** au **31/03/2015**, soit une augmentation de **8,01%**.
- ✓ **Les dépôts de la clientèle** ont atteint **3.719,9 MD** au **31-03-2016** contre **3.317,5 MD** à fin mars 2015 soit une hausse de **12,13 %**.
- ✓ **Le portefeuille-titres commercial** s'est élevé à **989,9 MD** à fin mars 2016 contre **1.036 MD** au **31/03/2015**, soit une régression de **4,45 %**.
- ✓ **Le portefeuille-titres d'investissement** est passé de **439,6 MD** au **31 mars 2015** à **476,9 MD** au **31 mars 2016** soit une évolution de **8,48%**.
- ✓ **Les produits d'exploitation bancaire** ont augmenté de **4,35%** pour atteindre **91,2MD** au **31/03/2016** contre **87,4MD** au **31/03/2015**.
- ✓ **Les charges d'exploitation bancaires** ont atteint **40,8 MD** au **31 mars 2016** contre **40,1 MD** au **31 mars 2015** soit une hausse de **0,7 MD**.
- ✓ **Le produit net bancaire** au **31-03-2016** s'est inscrit à **50,4 MD** contre **47,4 MD** pour la même période **2015**, soit une évolution de **6,33%**.
- ✓ **Les charges opératoires de la banque** ont atteint **27,2 MD** à fin mars 2016 contre **24,7MD** à fin mars 2015 soit une augmentation de **10,12%**.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**  
**-UBCI-**

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

KTND	Au 31/03/2015	Au 31/03/2016	Au 31/12/2015	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>55 434</b>	<b>58 228</b>	<b>234 504</b>	<b>5,04%</b>	<b>2 794</b>
Intérêts	39 644	39 180	161 020	-1,17%	-464
Commissions en produits	10 282	11 640	43 731	13,21%	1 358
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	5 508	7 408	29 753	34,50%	1 900
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>17 864</b>	<b>18 920</b>	<b>74 111</b>	<b>5,91%</b>	<b>1 056</b>
Intérêts encourus et charges assimilées	17 193	18 040	69 687	4,93%	847
Commissions encourues	671	880	4 424	31,15%	209
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>37 570</b>	<b>39 308</b>	<b>160 393</b>	<b>4,63%</b>	<b>1 738</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>642</b>	<b>703</b>	<b>2 813</b>	<b>9,50%</b>	<b>61</b>
<b>5-Charges opératoires, dont :</b>	<b>26 471</b>	<b>27 800</b>	<b>109 710</b>	<b>5,02%</b>	<b>1 329</b>
Frais de personnel	17 766	18 742	73 347	5,49%	976
Charges générales d'exploitation	6 716	7 145	28 481	6,39%	429
<b>6- Structure du portefeuille</b>	<b>295 052</b>	<b>329 140</b>	<b>309 660</b>	<b>11,55%</b>	<b>34 088</b>
Portefeuille titres commercial	1 575	794	794	-49,59%	-781
Portefeuille Titres d'investissement	293 477	328 346	308 866	11,88%	34 869
<b>7-Encours des crédits à la clientèle</b>	<b>2 278 394</b>	<b>2 545 496</b>	<b>2 381 519</b>	<b>11,72%</b>	<b>267 102</b>
<b>8- Encours de dépôts, dont :</b>	<b>2 083 349</b>	<b>2 183 185</b>	<b>1 958 169</b>	<b>4,79%</b>	<b>99 836</b>
Dépôts à vue	1 048 014	1 112 749	1 075 620	6,18%	64 735
Dépôts d'épargne	556 982	584 220	572 223	4,89%	27 238
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>199 079</b>	<b>275 926</b>	<b>274 541</b>	<b>38,60%</b>	<b>76 847</b>
<b>10- Capitaux propres</b>	<b>292 431</b>	<b>296 939</b>	<b>290 119</b>	<b>1,54%</b>	<b>4 508</b>

- Suite -

## I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

### 1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

#### METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### *Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle*

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

#### *Classification des engagements*

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91 -24 telle que modifiée par les textes subséquents.

#### *Immobilisations données en leasing*

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

#### *Provisions sur les engagements*

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

#### *Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle*

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91 - 24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

## COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement .

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

#### CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêt utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

## II/ FAITS SAILLANTS DU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2016

**L'encours des crédits à la clientèle** (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 267 MTND pour atteindre 2 545 MTND, réalisant ainsi une progression de 11,72% par rapport au 31/03/2015.

**Les dépôts de la clientèle** affichent une progression de 4,79% par rapport au 31/03/2015, avec un encours de 2 183 MTND.

**Les produits d'exploitation** ont augmenté de 2,794 MTND, soit +5,04% par rapport au 31/03/2015 .

**Les charges d'exploitation** ont atteint 19 MTND, soit une progression de 5,91% comparativement à la même période 2015.

**Le produit net bancaire** au terme du premier trimestre 2016 est de 39 MTND en progression de 4,63% par rapport à fin Mars 2015 avec notamment une progression de 11,96% des commissions nettes.

**Les charges opératoires** ont augmenté de 5,02% par rapport à la même période de l'exercice 2015 avec un accroissement des frais de personnel (5,49%), et des charges d'exploitation (6,39%).

**Les capitaux propres** sont présentés avant distribution des dividendes de l'exercice 2015.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**Attijari bank**  
24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord  
1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>ème</sup> trimestre 2016

	(Mt. en milliers de dinars)			
	au 31/03/2016	au 31/03/2015	Var mars 2016-2015	au 31/12/2015
<b>1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>112 425</b>	<b>98 911</b>	<b>13,66%</b>	<b>420 576</b>
Intérêts et revenus assimilés	69 832	65 634	6,40%	273 295
Commissions (en produits)	22 062	18 042	22,28%	79 278
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	12 470	9 040	37,94%	41 244
Revenus du portefeuille d'investissement	8 061	6 194	30,14%	26 759
<b>2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>39 885</b>	<b>32 911</b>	<b>21,19%</b>	<b>145 808</b>
Intérêts encourus et charges assimilées	38 697	31 943	21,14%	141 140
Commissions encourues	1 188	968	22,73%	4 668
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0		0
<b>3) PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>72 540</b>	<b>66 000</b>	<b>9,91%</b>	<b>274 768</b>
<b>4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 538</b>	<b>1 471</b>	<b>4,55%</b>	<b>5 769</b>
<b>5) CHARGES OPERATOIRES DONT :</b>	<b>34 167</b>	<b>31 855</b>	<b>7,26%</b>	<b>132 296</b>
Frais de personnel	25 339	23 270	8,89%	98 612
Charges générales d'exploitation	8 828	8 585	2,83%	33 684
<b>6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE</b>	<b>807 675</b>	<b>721 623</b>	<b>11,92%</b>	<b>776 616</b>
Portefeuille Titres Commercial	347 699	262 414	32,50%	322 779
Portefeuille Titres d'Investissement	459 976	459 210	0,17%	453 837
<b>7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE</b>	<b>4 010 648</b>	<b>3 586 982</b>	<b>11,81%</b>	<b>3 836 075</b>
<b>8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :</b>	<b>5 078 931</b>	<b>4 605 485</b>	<b>10,28%</b>	<b>4 870 850</b>
Dépôts à vue	2 099 753	1 792 594	17,13%	1 959 381
Comptes d'épargne	1 725 349	1 641 818	5,09%	1 684 632
<b>9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>	<b>94 972</b>	<b>42 709</b>	<b>122,37%</b>	<b>102 584</b>
<b>10) CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>348 960</b>	<b>334 486</b>	<b>4,33%</b>	<b>348 951</b>

\* Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période et celui de l'exercice précédent.

- Suite -

## **I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION**

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 31 mars 2016 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

### **Créances et dettes rattachées**

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

### **Règles de prise en compte des produits**

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2016. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 Mars 2016 sont déduits du résultat.

### **Règles de prise en compte des charges**

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2016. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2016 sont rajoutées au résultat.

## **II/ LES FAITS MARQUANTS**

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 10.28% par rapport au 31/03/2015. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 17.13 % et 5.09%.

Les encours de crédit ont augmenté de 11.81% par rapport à fin mars 2015 pour s'établir à 4 milliards de dinars.

Au 31/03/2016, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 72.540 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 9.91% par rapport à mars 2015.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.**

Siège social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Indicateurs d'activité	1er trimestre 2016*	1er trimestre 2015	%Évolution 1 er trimestre 2015/2016	au 31/12/2015
CA TTC	200 063	198 378	0,85%	871 955
CA HT	192 002	190 024	1,04%	834 669
Achats de marchandises vendues	158 066	160 367	-1,43%	706 312
Charges financières	3 458	2 922	18,34%	12 874
Produis financiers	1 873	1 519	23,30%	7 556
Effectif moyen	3 920	4 100	-4,39%	4 090
Charge du personnel	15 225	14 238	6,94%	57 522
Ration Masse salariale/CA	7,93%	7,49%		6,89%
Nombre des points de vente	82	83		81
Délai règlements fournisseurs en J	90 J	90 J		90 j

\* Selon les données comptables disponibles

**Commentaires :**

1. Le chiffre d'affaires HT du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 a enregistré une évolution d'environ 1,04% par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent
2. Les charges du personnel du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 ont enregistré une évolution de 6,94% par rapport à celles constatées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année précédente
3. Le ratio masse salariale rapportée au CA passe de 7,49% au 31/03/2015 à 7,93% au 31/03/2016.
4. Le nombre de point de vente est passé de 83 unités à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 à 82 unités à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016, et ce suite à l'ouverture des 2 points de vente : « Mg Médenine » et « Mg et Ennasr » et la fermeture de « BATAM Tej Marhaba » « Mg Charguia » et « Mg Bab el Falla »
5. MG RUE DE GHANA a été incendié fin décembre 2014, des dégâts ont engendré des pertes d'actif et d'exploitation. Ces pertes sont couvertes par les contrats d'assurance souscrits par la société. Ce magasin demeure fermé.
6. Lors des événements survenus au cours du mois de Janvier 2016, le magasin MG TAJEROUINE a été saccagé. Les dégâts ont touché les immobilisations et les stocks ainsi que des pertes au niveau de l'exploitation. Ces pertes sont couvertes par les contrats d'assurance souscrits par la société. Ce magasin demeure fermé.

\* Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Trésorerie nette ;
- Surface totale des points de vente en m2

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**

**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES  
- SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

	1 <sup>er</sup> trimestre 2016	1 <sup>er</sup> trimestre 2015	Cumul au 31/12/2015
<b>1- Quantités transportées en M<sup>3</sup> dont :</b>	<b>375 367</b>	<b>422 396</b>	<b>1 854 632</b>
-Quantités transportées à travers le pipeline Bizerte-Rades	341 789	400 448	1 738 099
-Quantités transportées à travers le pipeline Jet A1 Rades-Tunis Carthage	33 578	21 948	116 533
<b>2- Revenus du Transport par catégories (en Dinars)</b>			
- Transport par pipeline Bizerte - Rades	2 250 196	2 417 748	10 689 969
- Transport par pipeline Jet A1 Rades-Tunis Carthage	167 756	102 477	550 768
- Transport par canalisations banales	102 537	120 134	521 430
- Frais de stockage	24 107	24 107	96 427
<b>Total des revenus du transport (en Dinars)</b>	<b>2 544 595</b>	<b>2 664 466</b>	<b>11 858 594</b>
<b>3- Autres produits d'exploitation (en Dinars)</b>			
- Solde de la position litrage (profit – perte)	453 447	437 479	1 195 247
- Autres	0	0	15 350
<b>Total des autres produits d'exploitation (en Dinars)</b>	<b>453 447</b>	<b>437 479</b>	<b>1 210 597</b>
<b>4- Total des produits d'exploitation (en Dinars)</b>	<b>2 998 042</b>	<b>3 101 945</b>	<b>13 069 191</b>
<b>5- Produits financiers (en Dinars)</b>	<b>350 746</b>	<b>300 130</b>	<b>1 273 056</b>
<b>6- Charges financières (en Dinars)</b>	<b>0</b>	<b>1 245</b>	<b>-5 000</b>
<b>7- Total des charges d'exploitation (en Dinars) dont :</b>	<b>1 816 513</b>	<b>1 974 795</b>	<b>8 362 585</b>
Charges du personnel	958 355	912 608	4 154 135
<b>8- Autres charges d'exploitation (en Dinars)</b>	<b>242 628</b>	<b>266 028</b>	<b>1 052 638</b>

✓ Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de la société au cours de la période considérée.

- Suite -

✓ Le total des quantités transportées au cours du premier trimestre de l'exercice 2016 a atteint 375.367 m<sup>3</sup> contre 422.396 m<sup>3</sup> transportés au cours de la même période de l'année écoulée soit une baisse de l'ordre de -11,13% justifiée par une diminution du volume transporté via le pipeline Bizerte-Rades de -14,65% contre une augmentation du volume transporté via le pipeline Jet A1 Rades-Tunis Carthage de l'ordre de 52,99%.

La baisse enregistrée au niveau du trafic réalisé à travers le pipeline Bizerte-Rades est expliquée par un volume exceptionnel transporté au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015. Ceci étant, le volume transporté au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 se situe aux mêmes niveaux de réalisation de la même période des années 2014 (+1%) et 2013 (+3,5%).

✓ Le total des revenus du transport a atteint au 31 mars 2016 la somme de 2.544.595 dinars contre 2.664.466 dinars à fin mars 2015. Cette régression des revenus du transport induite par la baisse des quantités transportées de l'ordre de 11,13% a toutefois été atténuée par la révision des tarifs de transport à travers les pipelines de la SOTRAPIL qui a pris effet à partir du mois d'octobre 2015.

✓ Le total des produits d'exploitation a atteint au 31 mars 2016 la somme de 2.998.042 dinars contre la somme de 3.101.945 dinars au 31 mars 2015 soit une baisse de -3,35%.

✓ Le total des charges d'exploitation a atteint à fin mars 2016 la somme de 1.816.513 dinars contre 1.974.795 dinars à fin mars 2015 soit une baisse de l'ordre de 8,02% justifiée par la baisse des charges d'exploitation hors frais de personnel de l'ordre de 19,21% suite au changement du régime fiscal de la SOTRAPIL en matière de TVA passant à partir du 03 octobre 2015 de non assujettie à assujettie à la TVA.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****ASSURANCES SALIM**

**Siège social** : Immeuble *ASSURANCES SALIM*  
Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La Société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

	1 <sup>er</sup> Trimestre 2016	1 <sup>er</sup> Trimestre 2015	Au 31/03/2016	Au 31/03/2015	Au 31/12/2015 (P)
EN DT					
<b>1 - PRIMES EMISES</b>					
VIE	7 767 513	5 130 549	7 767 513	5 130 549	21 613 039
IARD	2 565 866	2 595 790	2 565 866	2 595 790	5 592 004
AUTO	4 813 393	4 037 190	4 813 393	4 037 190	15 180 308
ENGINEERING	941 493	998 342	941 493	998 342	2 577 705
TRANSPORT	436 558	529 090	436 558	529 090	3 620 725
MALADIE	3 332 300	2 408 019	3 332 300	2 408 019	12 924 180
Non VIE	12 089 610	10 568 431	12 089 610	10 568 431	39 894 922
<b>Total</b>	<b>19 857 123</b>	<b>15 698 980</b>	<b>19 857 123</b>	<b>15 698 980</b>	<b>61 507 961</b>
<b>2 - PRIMES CEDEES</b>					
VIE	3 616 508	3 192 341	3 616 508	3 192 341	12 878 141
IARD	1 977 128	1 530 095	1 977 128	1 530 095	4 024 438
AUTO	96 505	117 163	96 505	117 163	1 103 770
ENGINEERING	853 316	891 466	853 316	891 466	2 190 415
TRANSPORT	183 140	322 420	183 140	322 420	2 799 652
<b>3 - COMMISSIONS</b>	<b>2 495 982</b>	<b>2 253 641</b>	<b>2 495 982</b>	<b>2 253 641</b>	<b>8 737 093</b>
<b>4 - CHARGES DE SINISTRES</b>					
VIE	1 832 909	1 367 488	1 832 909	1 367 488	8 532 284
IARD	357 155	63 965	357 155	63 965	1 521 267
AUTO	2 779 743	2 231 526	2 779 743	2 231 526	10 119 683
ENGINEERING	4 083	14 387	4 083	14 387	135 192
TRANSPORT	44 991	479 854	44 991	479 854	570 300
MALADIE	3 633 671	1 702 705	3 633 671	1 702 705	9 300 849
Non VIE	6 819 643	4 492 437	6 819 643	4 492 437	21 647 291
<b>Total</b>	<b>8 652 551</b>	<b>5 859 925</b>	<b>8 652 551</b>	<b>5 859 925</b>	<b>30 179 575</b>
<b>5 - PRODUIT DES PLACEMENTS</b>					
dont Revenus financiers	1 209 301	1 231 564	1 209 301	1 231 564	5 764 613

- Suite -

---

**I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

1. Les charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers ont été estimées à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
2. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, Primes cédées, commissions).
3. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2015 sont provisoires.
4. Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

**II. FAITS SAILLANTS**

L'année 2016 s'annonce meilleure pour Assurances SALIM, et la dynamique commerciale se confirme.

Au 31.03.2016 le chiffre d'affaires de SALIM s'est établi à 19,9MD contre 15,7MD en mars 2015 soit une évolution de 26%.

La meilleure évolution est perceptible au niveau de l'assurance VIE dont le chiffre d'affaires a atteint 7,8MD contre 5,1MD à la fin du premier trimestre de l'année 2015 affichant ainsi un taux d'accroissement de 51%. Cette augmentation cadre avec les orientations d'Assurances SALIM pour le renforcement de son cœur de métier, à savoir l'assurance VIE.

De sa part, le chiffre d'affaires non vie a augmenté de 14% avec notamment un accroissement de 39% en assurance maladie et de 19% en assurance automobile.

Les primes cédées ont enregistré une évolution de +11%, expliquée par l'augmentation importante du chiffre d'affaires des branches fortement réassurées.

Les produits des placements ont enregistré un léger repli de 1% par rapport au premier trimestre 2015.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

(En 1000 DT)

Période	1 <sup>er</sup> trimestre 2016	1 <sup>er</sup> trimestre 2015	au 31 Mars 2016	au 31 Mars 2015	au 31 Décembre 2015 (*)
<b>1- Produits d'exploitation bancaires</b>	<b>147 876</b>	<b>154 068</b>	<b>147 876</b>	<b>154 068</b>	<b>609 336</b>
• Intérêts	103 543	113 827	103 543	113 827	454 422
• Commissions en produits	18 890	16 975	18 890	16 975	71 706
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	17 465	14 153	17 465	14 153	64 172
• Revenus du portefeuille d'investissement	7 978	9 113	7 978	9 113	19 036
<b>2- Charges d'exploitation bancaires</b>	<b>80 264</b>	<b>85 920</b>	<b>80 264</b>	<b>85 920</b>	<b>346 158</b>
• Intérêts encourus	78 666	84 117	78 666	84 117	338 955
• Commissions encourues	1 598	1 803	1 598	1 803	7 203
<b>3-Produit net bancaire</b>	<b>67 612</b>	<b>68 148</b>	<b>67 612</b>	<b>68 148</b>	<b>263 178</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>341</b>	<b>361</b>	<b>341</b>	<b>361</b>	<b>1 597</b>
<b>5- Charges opératoires t:</b>	<b>25 790</b>	<b>22 800</b>	<b>25 790</b>	<b>22 800</b>	<b>96 464</b>
• Frais de personnel	19 643	17 335	19 643	17 335	72 148
• Charges générales d'exploitation	4 355	3 907	4 355	3 907	18 029
• Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 792	1 558	1 792	1 558	6 287
<b>6- Structure du Portefeuille</b>	-	-	<b>1 529 325</b>	<b>1 339 088</b>	<b>1 480 259</b>
• Portefeuille- titres commercial	-	-	900 586	770 275	907 364
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	628 739	568 813	572 895
<b>7- Encours des crédits à la clientèle</b>	-	-	<b>5 967 040</b>	<b>6 193 446</b>	<b>5 979 982</b>
<b>8- Encours des dépôts</b>	-	-	<b>5 203 597</b>	<b>5 273 801</b>	<b>5 142 886</b>
<b>Dont ;</b>					
• Dépôt à vue	-	-	1 556 217	1 425 142	1 368 358
• Epargne	-	-	1 131 679	1 012 080	1 136 508
• Placement à terme	-	-	2 409 567	2 716 589	2 522 313
<b>9- Emprunt et Ressources Spéciales</b>	-	-	<b>902 103</b>	<b>951 656</b>	<b>910 256</b>
<b>10- Capitaux propres (**)</b>	-	-	<b>610 731</b>	<b>546 038</b>	<b>610 714</b>

(\*) Chiffres provisoires

- Suite -

## **BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES**

### **I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

### **II- Méthodes comptables appliquées**

#### **II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts**

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

#### **II -2/ Provisions sur créances de la clientèle**

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91 -24 et des textes subséquents.

#### **II -3/ Agios réservés**

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

#### **II -4/ Portefeuille titres d'investissement**

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

#### **II -5/ Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

#### **II -6/ Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêté, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

## **LES FAITS SAILLANTS**

### **Entre Décembre 2015 et Mars 2016.**

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, ont atteint 5 967,0 millions de dinars, soit une diminution de 12,9 millions de dinars ou 0,2%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 203,6 millions de dinars soit une progression de 60,7 millions de dinars ou 1,2%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 902,1 millions de dinars compte tenu des nouveaux tirages sur les lignes extérieures et l'amortissement des emprunts Amen Bank.

- Suite -

### **Durant le premier trimestre de 2016**

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 6,2 millions de dinars ou 4,0% par rapport à la même période en 2015.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une diminution de 5,7 millions de dinars ou 6,6%.

Le Produit net Bancaire a atteint 67,6 millions de dinars contre 68,2 millions de dinars au cours du premier trimestre de 2016 soit une régression de 0,6 millions de dinars ou 0,8% par rapport à la même période en 2015.

### **OUVERTURE D'AGENCE**

Au cours du premier trimestre de l'année 2016, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'ouverture d'une nouvelle agence au Tunisia Mall, ce qui a porté le nombre total à 156 agences.

### **NOUVEAUX PRODUITS**

#### **Gestion de budget**

Amen Bank vient de lancer, pour la 1<sup>ère</sup> fois en Tunisie, un nouveau service de gestion de budget, disponible sur @mennet (1<sup>er</sup> site d'internet banking en Tunisie) et accessible gratuitement à ses abonnés, qui peuvent dorénavant suivre en toute sécurité leur budget et contrôler ainsi leurs dépenses.

Il est à préciser que les clients d'Amen First Bank, peuvent également bénéficier gratuitement de ce service de gestion de budget.

#### **Carte Amen Privilèges**

Amen Bank vient d'enrichir les prestations offertes avec son produit « Compte Excellence », avec la délivrance d'une carte « Privilèges », qui ouvre un univers d'exclusivité à ses détenteurs, leur donnant accès à des avantages exclusifs tout au long de l'année et ce, auprès d'un large réseau de partenaires affiliés ([www.amen-privileges.com](http://www.amen-privileges.com)).

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES  
- SIAME-**

Siège social : ZI 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

***Chiffres En DT***

<i>Indicateur</i>	<i>1er trimestre 2016</i>	<i>1er trimestre 2015</i>	<i>Du début de l'ex 2016 à la fin du 1er trim 2016</i>	<i>Du début de l'ex 2015 à la fin du 1er trim 2015</i>	<i>Exercice 2015</i>
Revenus (Marché local)	4 531 138	4 698 981	4 531 138	4 698 981	14 621 656
Revenus (Marché de l'export)	1 251 139	3 037 168	1 251 139	3 037 168	13 277 286
<b><u>Total des Revenus</u></b>	<b><u>5 782 277</u></b>	<b><u>7 736 149</u></b>	<b><u>5 782 277</u></b>	<b><u>7 736 149</u></b>	<b><u>27 898 942</u></b>
<b><u>Production</u></b>	<b><u>5 289 342</u></b>	<b><u>6 472 588</u></b>	<b><u>5 289 342</u></b>	<b><u>6 472 588</u></b>	<b><u>27 561 064</u></b>
Investissements matériels	80 831	127 901	80 831	127 901	1 139 527
Investissements immatériels	7 390		7 390		232 510
<b><u>Total des Investissements</u></b>			<b><u>88 221</u></b>	<b><u>127 901</u></b>	<b><u>1 372 037</u></b>
Encours dettes à moyen et long terme			0	333 795	55 556
Financement en devises			2 485 242	2 078 953	2 141 120
Encours Escompte			2 376 382	2 109 161	3 565 286
Mobilisation de créances					
Financement de stock			800 000	1 300 000	900 000
Préfinancement export			1 800 000	1 950 000	1 800 000
Liquidités disponibles / Découvert bancaire			-510 281	312 915	-374 008
<b><u>Total endettement bancaire</u></b>			<b><u>6 951 344</u></b>	<b><u>8 084 824</u></b>	<b><u>8 087 953</u></b>

**1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :**

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Production : selon la formule **(Revenus de la période - Stock initial PF et encours + Stock final PF et encours)**
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Les chiffres de l'exercice 2015 sont définitifs.
- Les chiffres de la période de 2016 restent provisoires et non audités.

- Suite -

## 2)-Commentaire des indicateurs :

### **Chiffre d'affaires**

Les revenus de la société ont enregistré une diminution de - 25,3 % soit – 1 953 872 Dinars, au terme du premier trimestre de l'année en cours par rapport aux revenus enregistrés à la même période de l'année 2015. Cette diminution s'explique par :

- ▀ La baisse des ventes sur le marché local de – 167 843 Dinars soit – 3,6 %. Cette diminution résulte de l'effet compensé de :
  - Recul des ventes sur le marché local privé de – 373 595 Dinars soit -10,2 %.
  - L'augmentation des ventes à la STEG de +205 752 Dinars, soit +19,9 % par rapport aux ventes réalisées durant la même période l'exercice 2015.
  
- ▀ Régression des ventes à l'export de - 58,8 % soit – 1 786 029 Dinars. Cette diminution s'explique par, l'absence de commandes en provenance du Marché Irakien, vu les conditions sécuritaires qui y règnent depuis de longs mois. Cette baisse sera compensée par l'augmentation des ventes sur les autres destinations et le retour à la normale de l'activité commerciale à Baghdad. D'ailleurs, une nouvelle commande vient d'être confirmée par un de nos Distributeurs à Baghdad et dont la livraison est programmée pour le mois d'Avril 2016. Nous espérons récupérer le retard enregistré au titre du premier trimestre sur le reste de l'année.

Par ailleurs, notre carnet de commandes pour le marché local (Privé & STEG), est suffisamment garni , ce qui nous permettra de rattraper le léger retard du premier trimestre et d'absorber l'écart négatif de l'Export.

### **Investissements**

La valeur des investissements a atteint 88 221 Dinars à la clôture du premier trimestre 2016, contre une valeur de 127 901 Dinars pour la même période de l'année 2015, enregistrant ainsi une diminution de – 39 680 Dinars soit – 31 %.

### **Endettement**

Comme conséquence directe de l'amélioration des Besoins en Fonds de Roulement et notamment la baisse de la valeur des stocks, et le recouvrement dans les délais, des ventes de la période, l'endettement bancaire de la SIAME, a enregistré au 31 Mars 2016, une baisse significative de – 1 137 Mille Dinars, soit – 14 % par rapport à ses niveaux respectifs au 31 Décembre 2015 et au 31 Mars 2015.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****ONE TECH HOLDING**

Siège social : Immeuble les arcades « Tour A » Cité El Khalij Rue Lac Lochness Les Berges Du Lac 1053 Tunis

Le groupe ONE TECH HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 (\*):

Chiffres consolidés (en DT)	Performances du premier trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1er Janvier au 30 Décembre		Variations		Performance annuelle
	T1-2016	T1-2015	en Valeur	V en %	2016	2015	en valeur	en %	Année 2015
Désignation									
<b>Revenus</b>	133 817 512	113 653 988	20 163 524	17,7%	133 817 512	113 653 988	20 163 524	17,7%	468 144 281
Ventes à l'export	99 522 802	88 188 709	11 334 093	12,9%	99 522 802	88 188 709	11 334 093	12,9%	353 339 187
Ventes locales	34 294 710	25 465 279	8 829 431	34,7%	34 294 710	25 465 279	8 829 431	34,7%	114 805 094
<b>Production</b>	132 219 819	118 059 022	14 160 797	12,0%	132 219 819	118 059 022	14 160 797	12,0%	478 155 702
<b>Investissements</b>	6 281 217	6 324 872	- 43 655	-0,7%	6 281 217	6 324 872	- 43 655	-0,7%	36 292 442
Investissements Corporels & incorporels	6 279 717	5 062 712	1 217 005	24,0%	6 279 717	5 062 712	1 217 005	24,0%	28 672 039
Investissements Financiers	1 500	1 262 160	- 1 260 660	-99,9%	1 500	1 262 160	- 1 260 660	-99,9%	7 620 403
<b>Structure de l'endettement</b>	64 591 802	61 843 922	2 747 880	4,4%	64 591 802	61 843 922	2 747 880	4,4%	66 773 079
Endettement à long et moyen terme	40 957 412	44 467 046	- 3 509 634	-7,9%	40 957 412	44 467 046	- 3 509 634	-7,9%	41 472 130
Endettement à court terme	23 634 390	17 376 876	6 257 514	36,0%	23 634 390	17 376 876	6 257 514	36,0%	25 300 949

(\*) Les valeurs sus-indiquées du premier trimestre 2016 ne sont pas auditées.

**Faits les plus marquants:**

- Les revenus du groupe One Tech ont progressé durant le premier trimestre 2016 de 17,7% par rapport à la même période de l'année 2015 ;
- La croissance des revenus a été tirée par une progression importante des exportations, cependant le marché local commence à montrer des signes de reprise ;
- Les ventes sur le marché local se sont inscrites en hausse de 34,7% notamment à travers la concrétisation de contrats importants avec la STEG et avec les opérateurs téléphoniques pour la 4G ;
- Le Groupe ONE TECH continue activement à investir dans l'augmentation de ses capacités de production, et dans l'amélioration de la qualité et de la productivité. Les investissements physiques ont atteint, au 31 Mars 2016, une enveloppe de 6,3 millions TND, maintenant leur niveau de la même période de l'année précédente ;
- L'endettement global du groupe passe à 64,6 millions de dinars contre 66,8 millions de dinars au 31 décembre 2015, et ce nonobstant l'important effort d'investissement entrepris ;
- Le conseil d'administration de la société OTH, qui s'est réuni en date du 30 Mars 2016, a proposé de distribuer le même dividende que celui de l'année 2015 ;
- L'usine du projet OTMA est fin prête, le site a été audité avec succès et est désormais certifié ISO 9001, TS 16949, ISO 14001 et OHSAS 18001. La production est prévue d'être entamée en début du premier semestre 2016 ;
- Dans le cadre du forum « Afrique Développement » organisé par le groupe Attijariwafa Bank, le groupe One Tech a reçu le Trophée de coopération sud-sud, et ce pour l'effort qu'il consent dans le développement de ces activités en Afrique ;
- La société Techniplast spécialisée dans l'injection plastique technique a obtenu le prix du meilleur fournisseur par l'équipementier Japonais SANDEN ;
- OTH a signé un accord pour la création d'une société de développement de software et de systèmes embarqués avec un partenaire local.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****La Société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS**

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

**Indicateurs d'activité trimestriels arrêtés au 31 Mars 2016**

Indicateurs	1 <sup>er</sup> trimestre			Cumul du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 Mars			Année
	2016	2015	var en %	2016	2015	var en %	2015
<b>I- Chiffre d'affaires (en DT)</b>	<b>9732836</b>	<b>9027136</b>	<b>7,8%</b>	<b>9732836</b>	<b>9027136</b>	<b>7,8%</b>	<b>34041547</b>
Chiffre d'affaires local	9183197	8682473	5,8%	9183197	8682473	5,8%	32413691
Chiffre d'affaires export	549639	344663	59,5%	549639	344663	59,5%	1627856
<b>II- Production (en DT)</b>	<b>9932188</b>	<b>9386780</b>	<b>5,8%</b>	<b>9932188</b>	<b>9386780</b>	<b>5,8%</b>	<b>34955158</b>
<b>III. Investissements (en DT)</b>				<b>210331</b>	<b>692500</b>	<b>358,5%</b>	<b>3175054</b>
Investissement corporel et incorporel				210331	492500	500,2%	2955820
Investissement financier				0	200000	9,6%	219234
<b>IV. Endettement (en DT)</b>				<b>8592500</b>	<b>8639689</b>	<b>-0,5%</b>	<b>8769076</b>
Endettement à long et moyen terme				905040	1130393	-19,9%	1006827
Emprunts à moins d'un an *				379260	467426	-18,9%	345626
Autres (découverts, escompte...)				7308200	7041870	3,8%	7416623
<b>V.Placement en billet de trésorerie (en DT)</b>				<b>3000000</b>	<b>5000000</b>		<b>3000000</b>

\*Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc....

Ces informations restent provisoires.

**COMMENTAIRES****1/ Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires total en fin du premier trimestre 2016 a progressé de **7,8%** comparé à la même période de l'année 2015.

**- Marché local :**

Le chiffre d'affaires local a enregistré une évolution positive de l'ordre de **5,8%**.

Progression, dans un marché marqué par le ralentissement de l'activité économique.

**- Marché export :**

Les réalisations à l'export sont en progression de **59,5%** comparées à la même période de l'année 2015.

La société œuvre, par ailleurs, à développer sa présence sur d'autres marchés à l'international et particulièrement le marché africain.

**2/ Investissements**

Le montant investi durant le premier semestre 2016 s'élève à 210 mD.

La concrétisation des investissements prévus pour l'exercice 2016 seront réalisés sur les mois suivants.

**3/ L'endettement**

La variation des emprunts bancaires (à plus d'un an et à moins d'un an) correspond aux échéances réglées au cours du premier trimestre 2016.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****DELICE HOLDING**

Siège social : Immeuble le Dôme, Rue Lac Léman, les Berges du Lac - 1053, Tunis

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au 1<sup>ème</sup> trimestre 2016 :

En mille Dinars	Note	1 <sup>o</sup> Trimestre 2016	1 <sup>o</sup> Trimestre 2015	Variation	31.12.2015
<b>Revenus</b>	(1)	183 406	163 050	12%	730 751
<b>Production valorisée</b>	(2)	184 324	163 482	13%	755 605
<b>Investissements</b>	(3)	6 076	8 908	-32%	28 291
Investissements corporels et incorporels		6 076	8 908	-32%	28 291
Investissements financiers		0	0		0
<b>Structure de l'endettement</b>	(4)	86 120	88 756	-3%	87 275
Endettement à moyen et long terme		54 960	63 652	-14%	55 748
Endettement à court terme		31 160	25 104	24%	31 527

\*Les revenus consolidés sont composés du chiffre d'affaires consolidé et des subventions

**Commentaires et faits marquants :**

- (1) Le groupe a réalisé courant le premier trimestre 2016 un revenu total de **183 406 KDT**, soit une augmentation de **12 %** par rapport au premier trimestre 2015. Le groupe garde ainsi le même niveau de croissance des trois dernières années.
- (2) La production valorisée est déterminée selon la formule : Revenus +/- variation des stocks de produits finis et des encours.  
La production valorisée a augmenté de **13 %** par rapport au premier trimestre 2015. Le niveau du stock des produits finis totalise au 31.03.2016 un montant de **40 014 KDT** contre **39 187 KDT** au 31.12.2015. La variation du stock résultante est de **827 KDT**.
- (3) Les investissements réalisés courant le premier trimestre 2016 s'élèvent à **6 076 KDT** et sont orientés essentiellement vers l'innovation et le maintien de la capacité.
- (4) Au 31.03.2016, l'endettement à moyen terme a baissé de **14 %** par rapport au premier trimestre 2015 et l'endettement à court terme a atteint **31 160 KDT** contre **31 527 KDT** au 31.12.2015 avec quasiment le même niveau de stock.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****SOCIETE ESSOUKNA**

Siège social : 46, rue Tarak Ibn Zied – Mutuelleville – 1082 Tunis

La Société ESSOUKNA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

(Exprimés en Dinars)

Libellés	1 <sup>er</sup> trimestre 2016	1 <sup>er</sup> trimestre 2015	Au 31/12/2015
<b>REVENUS</b>			
<b>VENTES</b>	<b>1 904 702</b>	<b>809 999</b>	<b>10 005 831</b>
Ventes de logements	1 904 702	668 999	9 120 065
Ventes de magasins et bureaux	0	141 000	885 766
<b>AUTRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30 751</b>
<b>VALEUR AJOUTEE BRUTE</b>	916 980	651 472	5 338 674
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	580 629	310 131	3 975 698
<b>STOCK DE TRAVAUX EN COURS</b>	12 653 735	22 497 205	11 466 872
<b>VARIATION DU STOCK DE TRAVAUX EN COURS</b>	1 186 863	-8 736 183	
<b>STOCK DE PRODUITS FINIS</b>	30 107 623	14 097 190	31 451 251
<b>VARIATION DU STOCK DE PRODUITS FINIS</b>	-1 343 628	11 168 766	
<b>STOCK DE TERRAINS A BÂTIR</b>	28 940 241	27 699 418	28 655 817
<b>VARIATION DU STOCK DE TERRAINS A BÂTIR</b>	284 424	393 342	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	10 053 003	9 632 223	10 049 222
<b>VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	3 781	220 829	
<b>STRUCTURE DES PLACEMENTS</b>	<b>567 535</b>	<b>615 900</b>	<b>567 535</b>
PLACEMENTS	24 000	24 000	24 000
FONDS GERES	543 535	591 900	543 535
BONS DE CAISSE			
<b>VARIATION DE LA STRUCTURE DES PLACEMENTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
VARIATION DES PLACEMENTS	0	0	
VARIATION DES FONDS GERES	0	0	
VARIATION DES BONS DE CAISSE	0	0	
<b>LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIIONS DE LA PERIODE</b>			
PRISE DE PARTICIPATIONS	0	0	1 348 005
CESSION DE PARTICIPATIONS	0	0	950 015
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	1 385 897	1 032 829	1 199 103
<b>AVANCES RECUES DES CLIENTS</b>	1 505 422	947 629	518 745
<b>DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES</b>	1 004 823	2 871 726	14 276 601

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés par les deux parties (ESSOUKNA et le Client).

Les Stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

**Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du premier trimestre 2016 se résument comme suit :**

- ♦ Courant les trois premiers mois de l'année 2016, la société a réalisé un C.A de 1.904 mD soit une augmentation de 135 % par rapport à la même période de 2015.
- ♦ Le total des ventes et promesses fermes a atteint au 31/03/2016 une valeur de 7.616 mD (ventes : 1.904 mD ; promesses : 5.712 mD).

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT"**

Siège : Zone Industrielle - BP 19 , Teboulba

La société SOPAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 :**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2016**

Indicateurs	1er Trimestre			Cumul au 31/03			Exercice 2015
	2016	2015	Var en %	2016	2015	Var en %	
- Production Viandes et dérivés (en tonne)	3 594	3 005	20%	3 594	3 005	20%	11 360
- Production Aliments composés (en tonne)	8 905	8 884	0,2%	8 905	8 884	0%	34 492
<b>Total Production (en tonne)</b>	<b>12 499</b>	<b>11 888</b>	<b>5%</b>	<b>12 499</b>	<b>11 888</b>	<b>5%</b>	<b>45 852</b>
- CA viandes local (en KDT)	12 088	13 503	-10%	12 088	13 503	-10%	49 066
- CA viandes export (en KDT)	103	126	-18%	103	126	-18%	689
- CA Aliments composés et poussins (en KDT)	3 898	2 624	49%	3 898	2 624	49%	10 668
- Divers	96	148	-35%	96	148	-35%	550
<b>Chiffre d'affaires (en KDT)</b>	<b>16 185</b>	<b>16 400</b>	<b>-1%</b>	<b>16 185</b>	<b>16 400</b>	<b>-1%</b>	<b>60 972</b>
<b>Investissements (en KDT)</b>	<b>12</b>	<b>390</b>	<b>-97%</b>	<b>12</b>	<b>390</b>	<b>-97%</b>	<b>1 340</b>
<b>Endettement LMT (en KDT) à + d'un an</b>				<b>5 514</b>	<b>5 059</b>	<b>9%</b>	<b>5 970</b>
<b>Endettement LMT (en KDT) à - d'un an</b>				<b>1 858</b>	<b>1 707</b>	<b>9%</b>	<b>2 297</b>
<b>Crédit de gestion (en KDT)</b>				<b>19 286</b>	<b>16 090</b>	<b>20%</b>	<b>19 157</b>

L'analyse des indicateurs d'activité trimestriels de la société SOPAT se présente comme suit :

**PRODUCTION**

- La production de viandes et dérivée a atteint 3 594 tonnes avec une hausse de 20% par rapport à la production réalisée au premier trimestre 2015.
- La production d'aliments composés a enregistré une hausse de 0,2% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

**CHIFFRE D'AFFAIRES**

- Malgré la hausse de la production de viandes et dérivées, les ventes du premier trimestre 2016 a connu une baisse de 1% par rapport à la même période de l'année précédente et ce suite à la baisse des prix de vente qui ont été impactés par l'excédant de l'offre sur le marché .
- Les ventes d'aliments se sont améliorées de 49% par rapport au premier trimestre 2015 , et ce suite au développement des ventes d'aliments destinés aux poulets de chair.

**ENDETTEMENT**

- L'endettement à LMT de la SOPAT a augmenté de 9% par rapport au premier trimestre 2015, cette hausse revient à une consolidation des crédits à court terme.
- Les crédits de gestion bancaires ont connu une augmentation de 20% par rapport au premier trimestre 2015 .

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H**

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La Société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING « U.A.D.H », publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> Trimestre 2016.

**I. Indicateurs d'activité consolidés :**

Désignation	Montants (en DT)	1 <sup>er</sup> trimestre			Année 2015
		2016	2015	Variation	
<b>Revenus</b>		<b>83 603 399</b>	<b>66 527 133</b>	<b>25,67%</b>	<b>368 531 574</b>
	<i>Concession Automobile</i>	80 432 211	63 172 051	27,32%	356 537 995
	<i>Fabrication et distribution des Filtres</i>	3 171 187	3 355 082	(5,48)%	11 993 579
Achats consommés		67 524 202	52 754 967	28,00%	297 746 821
Charges de personnel		5 309 699	4 698 040	13,02%	21 173 409
Autres charges d'exploitation		3 628 659	3 368 184	7,73%	15 957 513
Charges d'exploitation (hors DAP)		76 462 560	60 821 191	25,72%	334 877 742
	<b>Marge d'EBITDA</b>	<b>8,54%</b>	<b>8,58%</b>		<b>9,13%</b>
Produits de placements		1 379 040	529 790	160,30%	4 434 495
Charges financières nettes		3 799 071	2 568 277	47,92%	11 371 735
<b>Structure d'endettement</b>		<b>52 996 918</b>	<b>80 999 667</b>	<b>(34,57)%</b>	<b>59 805 495</b>
	<i>Endettement LMT (y compris provisions pour R &amp; C)</i>	41 709 029	65 878 759	(36,69)%	48 277 328
	<i>Endettement à court terme</i>	11 287 888	15 120 908	(25,35)%	11 528 167
<b>Investissements</b>					
	<i>Investissements incorporels et corporels</i>	1 013 110	1 754 595	(42,26)%	6 291 051
	<i>Investissements financiers (titres de participations)</i>	-	-	n.a	-
Trésorerie nette		25 865 876	(23 724 507)	(209,03)%	14 356 639
Délai moyen de règlement fournisseurs (en jours)		182	115	+67 jours	155
Nombre de points de vente (succursales et agents agréés)		37	35	2	37
Effectif fin de période		1020	991	+29 employés	1019

- (1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs au titre du premier trimestre sont la comptabilité générale (situation comptable provisoire et non audité).
- (2) Les chiffres arrêtés au 31/12/2015 sont provisoires.
- (3) Méthodes de calcul :
  - Endettement à LMT : Echéances à plus d'un an des emprunts bancaires et des crédits leasing ;
  - Endettement à CT : Echéances à moins d'un an des emprunts bancaires et des crédits leasing ;
  - Trésorerie nette : Liquidités et équivalents de liquidités + placements et autres actifs financiers – Concours bancaires et autres passifs financiers (autre que les échéances à moins d'un an des emprunts bancaires et des crédits leasing).

- Suite -

**Commentaires :**

- Les revenus du Groupe UADH au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 ont connu une importante augmentation de 25,67% par rapport à la même période de l'année précédente et ce en passant de 66 527 133 DT à 83 603 399 DT. Cette augmentation provient de l'activité « concession automobile » dont le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 17 260 160 DT.
- Le taux de la marge d'EBITDA est constant sur les deux trimestres. Il s'est établi à 8,5%.
- Au terme du premier trimestre 2016, l'endettement du Groupe UADH a connu une baisse de 11,4% par rapport à la fin de l'année 2015 et ce suite aux remboursements d'emprunts effectués.
- La trésorerie nette a enregistré, au 31/03/2016, une amélioration notable de 80% par rapport à la fin de l'année 2015. En fait, elle s'est élevée, au 31/12/2015 à 14 356 639 DT pour s'établir, au 31/03/2016, à 25 865 876 DT. Cette rubrique comprend principalement des placements sous forme de billets de trésorerie.

**I. Indicateurs d'activité individuels :**

Désignation	Montants (en DT)	1 <sup>er</sup> trimestre			Année 2015
		2016	2015	Variation	
<b>Revenus</b>		-	-	n.a	<b>6 198 750</b>
Achats d'approvisionnements consommés		-	-	n.a	16
Charges de personnel		-	-	n.a	-
Autres charges d'exploitation		97 451	312 110	(68,78)%	612 350
Charges d'exploitation (hors DAP)		97 451	312 110	(68,78)%	612 366
<b>Taux de Marge d'EBITDA</b>		<b>N/A</b>	<b>N/A</b>		<b>90,12%</b>
Produits de placements		526 005	167 323	214,37%	1 454 176
Charges financières nettes		717 182	731 283	(1,93)%	2 567 449
<b>Structure d'endettement</b>		<b>25 600 182</b>	<b>35 447 769</b>	<b>(27,78)%</b>	<b>25 243 030</b>
<i>Endettement LMT</i>		23 706 374	25 541 667	(7,19)%	25 000 000
<i>Endettement à court terme</i>		1 893 808	9 906 102	(80,88)%	243 030
<b>Investissements</b>		<b>1 514</b>	<b>42 998 258</b>		<b>42 998 258</b>
<i>Investissements incorporels et corporels</i>		1 514	-		-
<i>Investissements financiers (titres de participations)</i>		-	42 998 258		42 998 258
Trésorerie nette		27 330 168	2 002 652	1264,70%	20 146 476
Effectif fin de période		-	-		-

**Commentaires :**

- La trésorerie nette a enregistré, au 31/03/2016, une amélioration de 35,6% par rapport à la fin de l'année 2015. En fait, elle s'est élevée, au 31/12/2015 à 20 146 476 DT pour s'établir, au 31/03/2016, à 27 330 168 DT. Cette rubrique comprend principalement des placements sous forme de billets de trésorerie.

## AVIS DE SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS –

La société Tunisie Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

(en milliers de Dinars)

	Cumul			Année 2015 (**)
	31-mars-16	31-mars-15 (***)	Variation	
Approbations	149 404	92 928	60,77%	438 181
Mises en Force	76 898	63 563	20,98%	312 669
Encours Financiers	622 997	573 534	8,62%	611 603
<b>Total des Engagements Courants (a)</b>	<b>601 988</b>	<b>551 650</b>	<b>9,12%</b>	<b>596 619</b>
<b>Total des Engagements Classés (b)</b>	<b>47 455</b>	<b>46 649</b>	<b>1,73%</b>	<b>39 680</b>
<b>Total des Engagements (c)=a+b</b>	<b>649 443</b>	<b>598 299</b>	<b>8,55%</b>	<b>636 299</b>
<b>Ratio des Engagements Classés (d)=(b)/(c)</b>	<b>7,31%</b>	<b>7,80%</b>		<b>6,24%</b>
Ressources d'Emprunts	516 144	454 605	13,54%	487 756
Capitaux Propres (*)	127 611	126 712	0,71%	118 112
Revenus Bruts de Leasing (1)	82 077	77 288	6,20%	321 791
Revenus Nets de Leasing	15 162	13 577	11,67%	56 817
Produit Net de Leasing	6 607	6 073	8,79%	29 633
Total des Charges d'Exploitation	3 792	3 537	7,21%	14 783
<b>Trésorerie Nette</b>	<b>1 899</b>	<b>352</b>		<b>(14 553)</b>

(\*) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(\*\*) Données actualisées et non auditées

(\*\*\*) Données actualisées

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : Encours financiers + Impayés

Revenus bruts de leasing : Loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + intérêts intercalaires + Intérêts sur créances du leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances du leasing

Produit net de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

#### Répartition des Approbations par Secteur et par Type:

Secteur d'Activité	31 mars 2016			31 mars 2015			Variation	Année 2015
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	7 378	0	7 378	4 624	0	4 624	60%	22 467
Industrie	35 099	1 110	36 208	17 892	10 247	28 139	29%	110 561
Batiments & Travaux Publics	33 386	0	33 386	13 854	104	13 958	139%	65 024
Tourisme (2)	10 271	0	10 271	7 595	0	7 595	35%	38 188
Services & Commerce	56 853	5 307	62 160	34 866	3 746	38 612	61%	201 939
<b>Totaux</b>	<b>142 987</b>	<b>6 417</b>	<b>149 404</b>	<b>78 831</b>	<b>14 097</b>	<b>92 928</b>	<b>61%</b>	<b>438 181</b>

#### Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'Activité	31 mars 2016			31 mars 2015			Variation	Année 2015
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	3 301	130	3 432	3 132	0	3 132	10%	15 718
Industrie	17 053	385	17 438	13 964	4 560	18 524	-6%	71 982
Batiments & Travaux Publics	11 064	0	11 064	9 002	0	9 002	23%	45 079
Tourisme (2)	6 796	0	6 796	5 900	0	5 900	15%	30 950
Services & Commerce	36 093	2 074	38 168	26 417	588	27 005	41%	148 940
<b>Totaux</b>	<b>74 308</b>	<b>2 589</b>	<b>76 898</b>	<b>58 415</b>	<b>5 148</b>	<b>63 563</b>	<b>21%</b>	<b>312 669</b>

(2) Ce secteur représente principalement l'activité location de voitures.

#### Faits Saillants du 1<sup>er</sup> Trimestre 2016

Progression des approbations de 60% par rapport au premier trimestre 2015.

Augmentation des mises en force de 21% en comparaison avec le premier trimestre 2015.

Croissance du Produit Net de Leasing de 8,8%.

**AVIS DE SOCIETES**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**OFFICEPLAST S.A.**

**Siège Social : Z.I. 2 MEDJEZ ELBAB B.P. 156 MEDJEZ ELBAB 9070 TUNISIE**

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT  
LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES**

**1. Objet :**

La société OFFICE PLAST s'est engagée lors de l'introduction de ses actions en bourse de Tunis, à réserver un siège au sein de son conseil d'Administration au profit d'un représentant des actionnaires minoritaires.

A cet effet, la société OFFICEPLAST invite les détenteurs de ses actions intéressées, à participer à cet appel à candidature. Les élections auront lieu lors de la tenue de la prochaine A.G.O qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2015 en date du 06 Mai 2016 à 9h **l'Hôtel El Mouradi Gammarth.**

**2. Conditions de Participation :**

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Ne pas être déjà représenté au sein du conseil d'administration d'OfficePlast avant l'introduction au marché financier et ne pas être parmi les anciens actionnaires qui détiennent des actions avant l'introduction en bourse.
- Justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social pour les actionnaires personnes physiques et morales non institutionnels et ne dépassant pas 5% pour les institutionnels,
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- Ne pas être dirigeant (PDG, DG, DGA, Gérant ...) ou ayant un poste de responsable quelconque dans une société concurrente à OFFICEPLAST.

**3. Composition du dossier de candidature :**

- Une demande de candidature au nom du Président Directeur Général d'OFFICEPLAST et une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1),
- Une copie de la CIN pour les personnes physiques et un extrait du registre de commerce pour les personnes morales,

- Suite -

- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (Annexe2)
- Une attestation récente du nombre d'actions d'OFFICEPLAST prouvant le seuil de la participation, détenue par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte, ou par Maxula Bourse, intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires d'OFFICEPLAST, sis à Rue de Lac Lémon, centre Nawrez. 1053- Les Berges du Lac.
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale à représenter.
- Un C.V. détaillé du candidat ou du représentant de la personne morale.

**4. Date limite de dépôt de candidature :**

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée portant la mention « Ne pas ouvrir/ Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires» au nom du Président du Conseil d'Administration d'OFFICEPLAST et parvenir soit directement au bureau d'ordre de la société soit par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste au siège de la société OFFICEPLAST ; Z.I. 2 Medjez elbab B.P 156 Beja 9070, Tunisie, au plus tard le 02 Mai 2016 (Le cachet de la poste ou du bureau d'ordre faisant foi).
- la liste des candidatures répondants aux conditions retenues fera l'objet d'une publication dans deux journaux quotidiens.
- Le dit représentant sera élu, lors de la tenue de l'AGO du 06 Mai 2016, parmi la liste des candidats retenus, par les actionnaires minoritaires ; Les actionnaires majoritaires et les anciens actionnaires s'abstiendront de voter lors de la dite élection.

- Suite -

**Annexe 1  
FICHE DE CANDIDATURE**

**Nom et Prénom/ Raison Sociale :**

**N° CIN/ Registre de Commerce :**

**Profession/Activité :**

**Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :**

**Historique en tant qu'administrateur :**

**Signature**

---

**Annexe 2  
DECLARATION SUR L'HONNEUR**

**Je soussigné :**

**Nom et Prénom/ Raison Sociale :**

**N° CIN/ Registre de Commerce :**

**Demeurant à :**

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société OFFICEPLAST.SA,

- Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales.
- Que les informations fournies au niveau de la fiche signalétique (Annexe1) et au niveau du curriculum vitae sont exactes.

**Signature**

**AVIS DE SOCIETES**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**ASSURANCES SALIM**

*Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM  
Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003*

Assurances SALIM informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 19 Avril 2016, a arrêté les Etats Financiers relatifs à l'exercice 2015 qui ont été soumis aux Commissaires aux Comptes et a examiné le rapport d'activité de la société au cours de l'exercice 2015 qui fait ressortir les évolutions suivantes:

- Un accroissement de 23% du chiffre d'affaires global qui s'est établi à 61,5MD contre 50,1MD en 2014.
- Une évolution de 9,6% du résultat brut atteignant 8,3MD contre 7,6MD en 2015
- Un résultat net de 6MD contre 5,4MD en 2014, soit une évolution de 11,8%.

Le conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le Mardi 10 mai 2016 à 10 h 30 mn au siège de la Banque de l'Habitat (sis au 18 Av. Mohamed V-1080 Tunis), et de proposer la distribution d'un dividende de 1 dinar par action.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

---

2016 - AS - 3385

---

**AVIS DE SOCIETES**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**BANQUE DE TUNISIE**

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La Banque de Tunisie informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'administration réuni le 20 Avril 2016 a arrêté les Etats financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015, et décidé de convoquer :

- une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 Mai 2016 à l'effet de statuer sur la gestion de l'exercice 2015 ;
- Une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur :
  - la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.
  - la proposition d'augmenter le capital social par incorporation de réserves de 30 millions de Dinars, et ce, par l'émission de 30.000.000 actions nouvelles gratuites attribuées à raison d'une (1) action nouvelle pour cinq (5) actions anciennes, faisant ainsi passer le capital de 150.000.000 Dinars à 180.000.000 Dinars. Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2016.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

---

2016 - AS - 3386

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**SOCIETE OFFICE PLAST**

Siège Social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB 9070 BEJA

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le vendredi 6 mai 2016 à 9H à l'Hôtel El Mouradi Gammarth, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 6- Fixation des jetons de présence ;
- 7- Nomination d'un nouvel administrateur représentant les petits porteurs ;
- 8- Pouvoirs à donner ;
- 9- Question divers.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis à la Z.I.2 Medjez El Bab 9070 Béja.

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -**  
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 28 avril 2016 à 9h30 du matin, à l'hôtel Ramada Plaza Tunis-Gammarth pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des Rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale pour l'année 2014.
2. Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2014.
3. Approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2014
4. Affectation des résultats de l'année 2014.
5. Quitus aux Administrateurs.
6. Nomination de nouveaux administrateurs et d'un Président au Conseil d'Administration.

---

2016 - AS - 3388

---

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -**  
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale extraordinaire de la Compagnie se tiendra le jeudi 28 avril 2016 à partir de 11h00 du matin à l'hôtel Ramada Plaza Tunis-Gammarth pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des dispositions de l'article 32 des statuts de la société.

---

2016 - AS - 3389

**AVIS DE SOCIETES**

الجلسة العامة العادية

**بيت الإيجار المالي التونسي السعودي**

المقر الاجتماعي : 54، شارع شارل نيكول متوال فيل -1002 تونس-

يدعو مجلس إدارة بيت الإيجار المالي التونسي السعودي المنعقد بتاريخ 30 مارس 2016 السادة المساهمين لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد بالمعهد العربي لرؤساء المؤسسات (دار المؤسسة) نهج بحيرة تركانة ضفاف البحيرة تونس يوم السبت 30 أبريل 2016 على الساعة العاشرة صباحا للنظر في جدول الأعمال التالي :

- الاطلاع على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2015
- تلاوة تقارير مراقبي الحسابات للسنة المالية 2015
- تلاوة تقرير الرقابة الشرعية حول نشاط الشركة خلال سنة 2015
- المصادقة على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2015 و على القوائم المالية الموقوفة في 31 ديسمبر 2015
- إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرف سنة 2015
- توزيع أرباح سنة 2015

2016 - AS - 3361

**AVIS DE SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**FIDELITY OBLIGATIONS SICAV**  
**Société d'Investissement à Capital Variable**  
**Siège Social : Green Center Bloc « C » 2ème étage**  
**Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac -1053 Tunis**

**FIDELITY OBLIGATIONS SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le Jeudi 05 mai 2016 à 15 heures** au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2015;
- 2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015;
- 3- Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2015;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Affectation des résultats;
- 6- Fixation des jetons de présence.

2016 - AS - 3335

**AVIS DE SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SICAV BH PLACEMENT**  
**Société d'Investissement à Capital Variable**  
**Siège social : Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5**  
**Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – Tunis**

**SICAV BH PLACEMENT** porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le Jeudi 05 mai 2016 à 9h30**, au siège de la BANQUE DE L'HABITAT (14ème Etage), sis à rue Hédi Nourira - 1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/12/2015 ;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
4. Approbation des conventions réglementées ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2015 ;
6. Fixation des jetons de présence ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Pouvoir pour formalité.

**NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5- 3ème étage Centre Urbain Nord-Tunis**

2016 - AS - 3362

**AVIS DE SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SICAV BH OBLIGATAIRE**  
**Société d'Investissement à Capital Variable**  
**Siège social : Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5**  
**Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – Tunis**

**SICAV BH OBLIGATAIRE** porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le Vendredi 06 mai 2016 à 9h30**, au siège de la BANQUE DE L'HABITAT (14ème Etage), sis à rue Hédi Nourira - 1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/12/2015 ;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
4. Approbation des conventions réglementées ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2015 ;
6. Fixation des jetons de présence ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Pouvoir pour formalité

**NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5- 3ème étage Centre Urbain Nord-Tunis**

2016 - AS - 3363

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION**

***GIF FILTER SA***

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia

Le président du Conseil d'Administration convoque tous les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION GIF FILTER SA pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi , 29 avril 2016 à 15 h à L'HÔTEL REGENCY GAMARTH situé à les cotes de carthage la Marsa Tunis , afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015
2. Lecture des rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2015 .
3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 .
4. Approbation des conventions conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
5. Affectation des résultats.
6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.
7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
8. Renouvellement des mandats des administrateurs .
9. Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2016 .
10. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.
11. Déclaration des postes occupés par les administrateurs au sein des autres sociétés.
12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

Un exemplaire des statuts , des états financiers arrêtés au 31/12/2015 , du Rapport du Conseil d'Administration , des Rapports du Commissaire aux comptes , et un projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter à partir du 14 avril 2016 au Siège Social de la Société sis à GP1 KM 35 GROMBALIA 8030 .

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**SOCIETE OFFICE PLAST**

Siège Social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB 9070 BEJA

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le vendredi **6 Mai 2016 à 9H à l'Hôtel El Mouradi Gammarth**, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 6- Fixation des jetons de présence ;
- 7- Nomination d'un nouvel administrateur représentant les petits porteurs ;
- 8- Pouvoirs à donner ;
- 9- Question divers.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis à la Z.I.2 Medjez El Bab 9070 Béja.

---

2016 - AS - 3328

---

**ASSEMBLEE GENERALE**

**Tunisie Factoring S.A.**

**Siège social :** Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – 1082 Tunis Mahrajène

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Factoring sont convoqués au centre Urbain Nord, avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 22 avril 2016 à 10h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2015.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2015.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2015.
- Conventions réglementées.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats de l'exercice 2015.
- Emission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires.
- Nomination de deux nouveaux administrateurs.
- Fixation des jetons de présence des Administrateurs et des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et du Comité des Risques.
- Pouvoirs.

---

2016 - AS - 3329

**AVIS DE SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
**Siège Social** : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

**UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du **19 avril 2016**, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2015, **un dividende de 3,709 dinars par action** et ce, à partir du **lundi 25 avril 2016**.

Ce dividende est payable à tous les guichets de l'UBCI.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

---

2016 - AS - 3390

---

**AVIS DE SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
**Siège Social** : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

**UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du **19 avril 2016**, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2015, **un dividende de 0,844 dinar par action** et ce, à partir du **lundi 25 avril 2016**.

Ce dividende est payable à tous les guichets de l'UBCI.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

---

2016 - AS - 3391

**AVIS DE SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
**Siège Social** : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

**UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du **19 avril 2016**, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2015, **un dividende de 0,359 dinar par action** et ce, à partir du **lundi 25 avril 2016**.

Ce dividende est payable à tous les guichets de l'UBCI.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

**AVIS DE SOCIETES**

**RESOLUTIONS ADOPTEES**

**UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2016**

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne, à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les opérations qui y sont mentionnées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables de 17 383,673 dinars.  
En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à **0,844** dinar. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du **25/04/2016**.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale fixe à 12 000 dinars le montant annuel brut des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, réuni le 29/02/2016 de coopter M. Neil KHALLEDI au poste d'administrateur en remplacement de M. Abdelhamid OMRANE et renouvelle son mandat pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**AVIS DE SOCIETES**

**RESOLUTIONS ADOPTEES**

**UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
**Siège Social** : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2016**

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne, à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les opérations qui y sont mentionnées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables de 7 737 474,268 dinars.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à **3,709** dinars. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du **25/04/2016**.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale fixe à 12 000 dinars le montant annuel brut des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de M. Sami BEZZARGA décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**AVIS DE SOCIETES**

**RESOLUTIONS ADOPTEES**

**UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2016**

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne, à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les opérations qui y sont mentionnées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2015 à la valeur liquidative.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale fixe à 12 000 dinars le montant annuel brut des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de M. Noureddine TARHOUNI décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**AVIS DE SOCIETES**

**RESOLUTIONS ADOPTEES**

**UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2016**

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne, à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les opérations qui y sont mentionnées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables de 11 572,216 dinars.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à **0,359** dinar. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du **25/04/2016**.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale fixe à 12 000 dinars le montant annuel brut des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de Mme Aouatef MECHRI décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

**Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.**

**AVIS DE SOCIETES**

**Augmentation de capital annoncée**

**Société de Fabrication des Boissons de Tunisie**

**-SFBT-**

**Siège social : 5, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord-1082 Tunis-**

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **14 avril 2016**, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social d'un montant de **15 000 000** de dinars par incorporation de réserves, par l'émission de **15 000 000** d'actions nouvelles gratuites, de nominal **1** dinar chacune, pour le porter ainsi de **105 000 000** de dinars à **120 000 000** de dinars.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de **15 000 000** de dinars, par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de 13.650.000 dinars et prélèvement d'un montant de 1.350.000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible, et l'émission de **15 000 000** d'actions nouvelles gratuites de nominal **1** dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(1)** action nouvelle gratuite pour sept **(7)** actions anciennes, avec entrée en jouissance au **1<sup>er</sup> janvier 2015**.

Le capital sera ainsi porté de **105 000 000** de dinars à **120 000 000** de dinars.

**Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2015**.

**Cotation en bourse :**

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **4 mai 2016**.

Bénéficiant du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2015, les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **4 mai 2016**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **4 mai 2016**.

**Prise en charge par la Tunisie Clearing :**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la Tunisie Clearing à partir du **4 mai 2016**.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -**

Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Projet de résolutions de la société tunisienne de l'air « TUNISAIR » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 avril 2016.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire prend acte de la tenue tardive de l'assemblée, constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires et l'entérine.

Cette résolution est adoptée à.....

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration à l'assemblée sur l'activité de la société et sur l'activité du groupe ainsi que des rapports généraux des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31-12-2014 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à.....

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et en approuve le contenu.

Cette résolution est adoptée à...

**QUATRIEME RESOLUTION**

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 comme suit :

Résultat net 2014	43.518.111,206
+ Résultats reportés	- 478.205.805,696
<b>Solde</b>	<b>- 434.687.694,490</b>
- Réserves légales	0,000
- Réserves à régime spécial	0,000
Fonds social	0,000
<b>Résultats reportés</b>	<b>- 434.687.694,490</b>
Solde	0,000

Cette résolution est adoptée à...

- Suite -

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à.....

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire et sur proposition du conseil d'administration approuve la nomination des administrateurs suivants :

Madame Sarra Rejeb administrateur représentant l'état et Président Directeur Général à la place de Madame Saloua Essghaier.

Monsieur Habib Mekki administrateur représentant le Ministère du Transport à la place de Monsieur Hatem Mootamri

Monsieur Abdellatif Hmam administrateur représentant l'Office Nationale de Tourisme à la place de Madame Wahida Jaiet.

Monsieur Mohamed Cherif administrateur représentant la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale à la place de Monsieur Said Blel.

Monsieur Khaled Chelly administrateur représentant l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports à la place de Monsieur Lassad Mrabet .

Monsieur Habib Dridi administrateur représentant la Présidence du Gouvernement à la place de Monsieur Slim Hantati

et ce pour la période restante du mandat.

Cette résolution est adoptée à.....

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

Conformément à l'article 209 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance de l'assemblée Générale Ordinaire que dans le cadre de ses fonctions, Madame Sarra Rejeb a été nommée en tant qu'administrateur aux sociétés suivantes :

- Tunisair Express.
- Tunisair Handling
- Tunisair Technics
- Aviation IT Services Africa (AISA)
- Aviation Training Center of Tunisia (ATCT)
- Amadeus Tunisie

Cette résolution est adoptée à.....

#### **HUITIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire a arrêté le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration conformément à la réglementation en vigueur pour les administrateurs représentant l'état et les entreprises publiques. Pour l'administrateur représentant les petits porteurs, le montant des jetons de présence est fixé conformément au montant attribué à un administrateur représentant une entreprise publique avec rang de directeur.

Cette résolution est adoptée à.....

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à.....

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS****SOCIETE OFFICE PLAST**

Siège Social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB 9070 BEJA

Projet de résolution à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 06 mai 2016.

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve celui du conseil ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés.

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du CSC approuve les opérations réalisées en 2015.

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2015.

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2015 comme suit :

Résultat net de l'exercice		704 965.399
Report à nouveau 2014		104 480.817
	<b>Bénéfice Total</b>	<b>809 446.216</b>
Réserve légale		40 472.311
	<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>768 973.905</b>
Dividendes à distribuer (0,040 DT* 6.242.160 actions)		249 686.400
	<b>Report à nouveau 2015</b>	<b>519 287.505</b>

**CINQUIESIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale fixe à 2500 DT, le montant net annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration au titre de l'exercice 2015.

**SIXIEME RESOLUTION :**

Approbation de la désignation d'un nouveau membre au conseil d'administration représentant les actionnaires minoritaires.

**SEPTIEME RESOLUTION :**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.

<b>AVIS</b>
-------------

### COURBE DES TAUX DU 20 AVRIL 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,258%		
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,375%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,435%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,556%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,617%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,632%	978,647
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,692%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,766%	1 002,731
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,813%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,889%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,221%	1 017,391
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,627%		994,437
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,762%	993,706
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,792%	861,823
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,838%	991,102
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,007%	982,907
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,130%	975,506
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,176%	982,628
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,417%	1 023,524
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,464%	955,976
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,587%	967,944
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,724%		957,728
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,728%	956,127
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,764%		965,393
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	6,887%		982,959

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	160,130	160,147		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	108,076	108,088		
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	92,802	92,811		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
4	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,240	14,241		
5	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	104,148	104,160		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
6	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,460	1,461		
7	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	102,770	102,849		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,163	39,167		
9	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,133	53,138		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
10	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	133,979	134,398		
11	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	495,416	495,948		
12	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	118,270	118,109		
13	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	124,530	124,548		
14	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	135,563	135,361		
15	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	119,460	119,286		
16	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	94,836	94,961		
17	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	140,770	140,971		
18	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	90,791	91,037		
19	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	93,052	92,985		
20	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	138,001	138,083		
21	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	126,389	126,180		
22	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	80,384	80,560		
23	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	107,278	107,372		
24	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	95,137	95,244		
25	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	98,679	98,388		
26	FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	102,489	101,649		
27	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	18,775	18,799		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
28	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 514,822	1 514,573		
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 209,200	2 227,171		
30	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	118,443	117,589		
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	107,569	107,151		
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	139,870	139,606		
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	143,687	143,413		
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,500	15,344		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 102,014	5 107,906		
36	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 964,327	4 971,435		
37	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,369	2,374		
38	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,100	2,102		
39	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,107	1,114		
40	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,060	1,059		
41	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,056	1,055		
42	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,056	1,053		
43	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	102,061	102,641		
44	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,403	9,513		
45	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	111,017	111,414		
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,415	118,799		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,647	110,005	110,018
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,902	105,034	105,044
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	105,861	107,069	107,079
50	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,527	103,801	103,813
51	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	101,040	101,053
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	107,436	108,552	108,563
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,619	105,976	105,988
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,661	103,740	103,750
55	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,172	106,312	106,323
56	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,126	103,293	103,304
57	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,297	105,625	105,637
58	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	103,612	104,849	104,860
59	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,816	108,039	108,050
60	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,484	106,648	106,659
61	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,500	104,509	104,518
62	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	99,996	100,006
63	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,796	105,944	105,955
64	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,865	104,151	104,163
65	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,936	105,056	105,080
66	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	105,041	106,496	106,507
67	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,883	104,227	104,239
68	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,524	104,782	104,792
69	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	105,028	106,153	106,163
70	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,549	103,726	103,737

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,576	10,702	10,703
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	103,387	104,555	104,566
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	103,901	105,165	105,176
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,288	104,633	104,646
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,238	10,239
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	58,065	57,746	57,759
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	137,887	133,789	134,460
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 402,879	1 380,972	1 388,888
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	110,387	113,914	113,988
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	104,054	108,956	109,138
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	86,413	95,901	96,128
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,014	17,362	17,372
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	266,803	266,685
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	29,309	28,923	28,942
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 208,196	2 235,934	2 235,261
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	68,867	70,486	70,582
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	53,774	55,105	55,098
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	97,672	100,900	101,244
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	80,942	84,389	84,747
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,090	11,008	11,004
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,038	11,743	11,731
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	14,638	14,325	14,295
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	13,764	13,220	13,209
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	12,102	12,657	12,677
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	10,809	11,098	11,097
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	131,968	139,780	139,977
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	128,407	135,151	135,321
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	8,902	9,518	9,513
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	92,918	100,374	100,786
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	78,915	78,519	78,457
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,803	79,596	79,687
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	96,121	98,981	99,138
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	91,932	92,297
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	101,212	101,537
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	108,156	114,293	114,216
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	94,577	102,095	101,173
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	127,360	137,661	136,869
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	100,382	100,374	101,975
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	94,832	99,543	100,828
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	181,972	197,829	198,315
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	171,568	181,378	181,763
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	149,829	156,732	156,901
115	MAC EXCELLENCE FCP ***	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	13 495,096	13 483,603
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	18,773	18,773
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	140,925	141,714
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	116,015	115,969	116,162
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 624,239	8 692,228
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	7,867	8,480	8,393
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	85,130	86,795
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	946,487	962,598	969,520
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5083,789	5079,822
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,095	111,388	111,694
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	7,981	9,078	9,196
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	82,136	81,500

\* Initialement dénommé FCP SAFA

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* En dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
 4<sup>ème</sup> Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
 Tél : (216) 71 947 062  
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant  
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés  
 www.cmf.org.tn  
 email 1 : cmf@cmf.org.tn  
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF  
**Mr. Salah Essayel**

## VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

### OFFRE A PRIX OUVERT - OPO - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ UNIMED

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ouvert (OPO), de placement global et d'admission au marché Principal de la cote de la Bourse des actions de la société **UNIMED**.

Dans le cadre de la note d'opération, la société **UNIMED** a pris les engagements suivants :

- Réserver au moins un (01) siège au Conseil d'Administration au profit des représentants des détenteurs d'actions **UNIMED** acquises dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert (OPO). Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions **UNIMED** acquises dans le cadre de l'OPO au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières ;
- Se conformer aux obligations prescrites par la réglementation de Tunisie Clearing ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne ;
- Créer un comité permanent d'audit conformément à l'article 256 bis du code des sociétés commerciales.
- Tenir une communication financière, au moins une fois par an ;
- Respecter les dispositions de l'Article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Actualiser ses informations prévisionnelles chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau de son rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux informations prévisionnelles et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction, est établi entre Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse et l'actionnaire de référence de la société UNIMED à savoir M. Ridha Charfeddine pour un montant de **8 000 000 dinars** et **254 500 actions**.

Par ailleurs, l'actionnaire de référence de la société UNIMED, M. Ridha Charfeddine, qui détiendrait après l'introduction en bourse, **54,43%** du capital de la société UNIMED s'est engagé à :

- ✓ mener l'offre à terme ;
- ✓ ne pas céder plus de **5%** de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux **(2)** ans à compter de la date d'introduction en Bourse ;
- ✓ ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation des hypothèses de prévision en terme de taux de croissance annuel moyen de la société UNIMED.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

## **ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE UNIMED AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :**

La Bourse a donné, en date du **31/03/2016** son accord de principe quant à l'admission des actions de la société UNIMED au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'admission définitive des **25 450 000 actions** de nominal 1 dinar chacune, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

1. La présentation d'une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier ;
2. La justification de la diffusion dans le public d'au moins **10 %** du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction ;

Enfin, et au cas où la présente opération aboutirait à des résultats concluants (**réalisation d'un minimum de 90% de l'opération**), l'introduction des actions de la société UNIMED se fera au marché principal de la cote de la Bourse au Prix de l'Offre qui sera ultérieurement annoncé sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

### **Décision ayant autorisé l'opération**

Sur proposition du Conseil d'Administration du **15/12/2015**, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société UNIMED, réunie le **06/01/2016**, a approuvé le principe d'introduction de ladite société sur le marché principal de la Cote de la Bourse et l'ouverture de son capital par la cession d'un minimum de 10% du capital.

### **Actions offertes au public**

L'introduction de la société UNIMED au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché :

- de **848 450 actions** dans le cadre d'une **Offre à Prix Ouvert (OPO)** représentant **33,3%** de l'offre au public et **3,3%** du capital actuel de la société, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;

- de **1 700 000 actions** dans le cadre d'un **Placement Global** auprès d'Institutionnels\* représentant **66,7%** de l'offre au public et **6,7%** du capital actuel de la société, centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en bourse, Tunisie Valeurs, Mac SA et BH Invest et dirigé par Tunisie Valeurs désigné comme établissement chef de file. Il est à préciser que Mac SA et BH Invest, en leur qualité de membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de File les quantités demandées et les identités des donneurs d'ordre.

**Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPO et dans le cadre du Placement privé et inversement.**

**Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés au Placement Privé.**

- de **1 114 000 actions** dans le cadre d'un **Placement Privé** représentant **4,4%** du capital actuel de la société, centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en bourse Tunisie Valeurs, Mac SA et BH Invest et dirigé par Tunisie Valeurs désigné comme établissement chef de file. Il est à préciser que Mac SA et BH Invest, en leur qualité de membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de file les quantités demandées et les identités des donneurs d'ordre.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quelque soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF ; et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage ci-dessus fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

## **Présentation de la société**

**Dénomination sociale** : Unité de Fabrication de Médicaments « UNIMED »

**Siège social** : Zone Industrielle de Kalaa Kébira -Sousse

**Forme juridique** : Société anonyme

**Date de constitution** : 24 octobre 1989

**Durée** : 99 ans

**Objet social** : La société a pour objet la recherche, la mise au point, la fabrication, l'assistance technique, le contrôle et la commercialisation des médicaments à usage humain, et généralement toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et autres, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tout objet similaire ou connexes ou qui sera jugé utile à leur développement.

## **Capital social**

Le capital social de la société UNIMED s'élève à 25 450 000 de dinars divisé en 25 450 000 actions de nominal 1 dinar chacune entièrement libérées.

(\*) Tels que définis par l'article 39 nouveau alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse.

**Période de validité de l'offre**

L'Offre à Prix Ouvert sera ouverte au public du **15/04/2016** au **20/04/2016** inclus.

**Modalités d'achat :**

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres d'achat indiquant le nombre de titres à acquérir auprès d'un intermédiaire en bourse agréé en Tunisie, au plus tard le **20/04/2016 à 17 heures (heure Tunis)**.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé devront être reçus par le chef de file au plus tard le **20/04/2016 à 17 heures (heure Tunis)**.

**Date de jouissance des actions**

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **01/01/2015**.

**Modalités de paiement du prix**

Pour la présente offre au public, la fourchette indicative du prix par action UNIMED a été fixée entre **11,400 dinars** et **11,900 dinars**, tout frais, commissions, courtage et taxes compris, aussi bien pour l'Offre à Prix Ouvert que pour le Placement Global et le Placement Privé.

Les personnes désireuses de participer à l'OPO devront déposer leurs ordres d'achat en indiquant le nombre des titres à acheter sans indication de prix et seront réputées stipulées au Prix de l'Offre.

Les personnes désireuses de participer au Placement Global devront déposer leurs ordres d'achat en indiquant le nombre des titres à acheter et le prix qui doit être compris dans la fourchette fixée.

Le règlement d'ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions UNIMED dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat à un prix d'achat par action égal au prix plafond de la fourchette indicative (soit 11,900 dinars). En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois **(3)** jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'OPO.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions UNIMED dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès du Syndicat de Placement, au comptant au moment de dépôt de la demande de l'ordre d'achat et le prix d'achat par action pratiqué sera le prix de l'Offre.

**Etablissements domiciliataires**

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions de la société UNIMED exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ouvert, relatifs à la catégorie A (Cf page 5 du présent avis).

Concernant la catégorie B (Cf page 5 du présent avis), seul l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs est habilité à recueillir les ordres d'achat exprimés dans cette catégorie.

Le Syndicat de Placement est seul habilité à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions UNIMED exprimés dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé.

## **Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres**

### **▪ Offre à Prix Ouvert :**

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert, 848 450 actions UNIMED (soit 33,3% de l'offre au public et 3,3% du capital social) seront offertes et réparties en deux (2) catégories :

**Catégorie A : 841 450 des actions offertes**, représentant 33% de l'offre au public et 99,2% de l'OPO seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 25 actions et au maximum 338 500 actions pour les institutionnels et 127 250 actions pour les non institutionnels.

**Catégorie B : 7 000 des actions offertes** sont réservées pour le personnel d'UNIMED.

Les OPCVM donneurs d'ordre dans la catégorie A doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tels que définis au niveau de l'article 29 du code des Organismes de Placement Collectifs tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

**Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans l'une de ces catégories ne peuvent pas donner des ordres dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé.**

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en bourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité des titres demandée et l'identité du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents d'identification présentés.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 25. En tout état de cause, la quantité demandée par ordre doit respecter la quantité minimale et maximale par catégorie.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ouvert.

Outre l'ordre qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;
- Un (1) nombre d'ordre d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en bourse. En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandé sera retenu. Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présentés à des fins de contrôle.

#### **Mode de répartition des titres et modalités de satisfaction des ordres d'achat :**

Le mode de satisfaction des ordres d'achat se fera de la manière suivante :

**Pour les catégories A :** les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque souscripteur ne dépasse 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels et 338 500 actions pour les institutionnels.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par la catégorie B, le reliquat sera affecté à la catégorie A.

Le prix des actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé (le « **Prix de l'Offre** »).

#### **▪ Placement Global:**

Dans le cadre du Placement Global, **1 700 000 actions** représentant **66,7%** de l'offre au public et **6,68%** du capital actuel de la société seront offertes à des institutionnels\*.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut pas être supérieur à **1 272 500 actions** (soit au plus 5% du capital).

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

**Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Privé.**

**Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés au Placement Privé.**

(\*) Tels que définis par l'article 39 nouveau alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse.

Il est à préciser que les membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de file les quantités demandées et les identités des donneurs d'ordre.

Il est prévu que le Prix de l'Offre soit fixé le **22/04/2016**, étant précisé que cette date pourrait être reportée.

Le Prix de l'Offre résultera de la confrontation de l'offre des actions dans le cadre du Placement Global et des demandes émises par les investisseurs de cette catégorie selon la technique dite de « Book Building\* » telle qu'utilisée par les pratiques internationales du marché.

Cette confrontation sera effectuée notamment sur la base des critères de marché suivants :

- Capacité des investisseurs retenus à assurer un développement ordonné du marché secondaire ;
- Ordre d'arrivée des demandes des investisseurs ;
- Quantité demandée ; et
- Sensibilité au prix des demandes exprimées par les investisseurs.

Le Prix de l'Offre se situera dans une fourchette comprise entre **11,400 dinars** et **11,900 dinars par action**. Cette information est donnée à titre purement indicatif.

**Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les six mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.**

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quelque soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF ; et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage ci-dessus fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

▪ **Placement Privé :**

Dans le cadre du Placement Privé, 1 114 000 actions représentant 4,4% du capital actuel de la société seront offerts des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 DT.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut pas être supérieur à :

- 127 250 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital) ;
- 1 114 000 actions pour les institutionnels.

**Les investisseurs dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global et inversement.**

**Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Privé pourraient être affectés au Placement Global.**

Il est à préciser que les membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de file les quantités demandées et les identités des donneurs d'ordre.

\*Construction du livre d'ordres

**Il est prévu que le Prix de l'Offre soit fixé le 22/04/2016, étant précisé que cette date pourrait être reportée.**

**Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Privé s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les six mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.**

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quelque soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF ; et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage ci-dessus fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

#### **Transmission des ordres et centralisation :**

- **Offre à Prix Ouvert**

**Catégorie A :** Les intermédiaires en bourse dressent un état récapitulatif des ordres reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

**Catégorie B :** L'état des ordres d'achat sera transmis par Tunisie Valeurs, Intermédiaire en bourse, à la BVMT, dans les mêmes conditions précitées.

- **Placement Global**

A l'issue de l'opération de Placement Global, l'établissement chef de file, Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société Tunisie Valeurs et comporter son cachet.

- **Placement Privé**

A l'issue de l'opération de Placement Privé, Tunisie Valeurs intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du placement au CMF et à la BVMT.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société Tunisie Valeurs et comporter son cachet.

#### **Ouverture des plis et dépouillement :**

- **Offre à Prix Ouvert**

Les états relatifs aux ordres d'achat reçus dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert, seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants

du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

Il est précisé que le prix fixé dans la catégorie de Placement Global s'impose à l'Offre à Prix Ouvert.

- **Placement Global**

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat reçus dans le cadre du Placement Global, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Privé) et établira un procès verbal à cet effet.

- **Placement Privé**

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Privé, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global) et établira un procès verbal à cet effet.

#### **Déclaration des résultats :**

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achats donnés dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le Bulletin Officiel de la BVMT précisant la suite donnée à l'offre. L'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

#### **Règlement des espèces et livraison des titres :**

La BVMT communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la Tunisie Clearing.

Tunisie Clearing a attribué en date du **28/03/2016** aux actions de la société UNIMED le code ISIN TN0007720014.

Le registre des actionnaires sera tenu par Tunisie Clearing.

#### **Cotation Des Titres**

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sera pour le **05 mai 2016** et ce conformément au calendrier indicatif ci-dessous.

<b>22 mars 2016</b>	Enregistrement auprès du CMF du document de référence « UNIMED 2016 »
<b>31 mars 2016</b>	Accord de principe de la BVMT sur l'opération d'introduction en Bourse de la Valeur UNIMED
<b>1er avril 2016</b>	Visa du CMF sur la note de l'opération
<b>15 avril 2016</b>	Ouverture de l'OPO, du Placement Global et du Placement Privé

<b>20 avril 2016</b>	Clôture de l'OPO, du Placement Global et du Placement Privé à 17 heures (heure Tunis)
	Ouverture des plis
<b>22 avril 2016</b>	Fixation du prix de l'Offre par l'intermédiaire en Bourse chef de file Publication de la BVMT d'un avis relatif au résultat provisoire de l'Offre Diffusion du communiqué de presse indiquant le Prix de l'Offre
<b>28 avril 2016</b>	Publication par la BVMT du résultat définitif de l'Offre
<b>2 mai 2016</b>	Règlement-livraison de l'OPO, du Placement Global et du Placement Privé
<b>5 mai 2016</b>	Début des négociations des actions de la société sur le marché principal de la BVMT

### **Tribunal compétent en cas de litiges**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

### **Contrat de liquidité**

Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction, est établi entre Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse et l'actionnaire de référence de la société UNIMED à savoir M. Ridha Charfeddine, pour un montant de **8 000 000 dinars** et **254 500 actions**.

### **Régulation du cours boursier**

Les actionnaires de la société UNIMED se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse.

**Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 1<sup>er</sup> avril 2016 sous le n°16-935, du document de référence « UNIMED 2016 » enregistré auprès du CMF en date du 22/03/2016 sous le n° 01/2016, des indicateurs d'activité de la société relatifs au premier trimestre de l'exercice 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.**

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais au siège de la société UNIMED (Zone Industrielle de Kalaa Kébira - 4060 Sousse), de Tunisie Valeurs intermédiaire en Bourse (Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène), MAC SA (Green Center Bloc, Rue du Lac Constance, 1053 Les Berges du Lac), BH Invest (Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH- BC5, Bloc A 3<sup>ème</sup> étage, Centre Urbain Nord -1003- Tunis) et sur le site internet du CMF ([www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn))

Les indicateurs d'activité de la société UNIMED relatifs au premier trimestre 2016 ainsi que ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

<b>COMMUNIQUE</b>
-------------------

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Touristique TOUR KHALAF » ainsi que les deux Fonds Commun de Placement à Risque « MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » et « Fonds de Développement Régional II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
66. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax.-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
46	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
47	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
60	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
65	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
97	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis

113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
114	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
115	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GREEE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
126	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## Etats financiers annuels de SICAV

### FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **05 mai 2016**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par Mr. Karim DEROUICHE.

#### BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	190 539 640	202 586 187
Obligations et valeurs assimilées		183 163 834	195 594 044
Titres OPCVM		7 375 806	6 992 143
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		37 255 199	49 994 153
Placements monétaires	5	33 798 669	38 787 027
Disponibilités		3 456 530	11 207 126
<b>Créances d'exploitation</b>	6	359 729	1 046 734
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>228 154 568</b>	<b>253 627 074</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	510 796	570 771
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	19 355	146 608
		<b>530 151</b>	<b>717 379</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	9	218 571 386	242 862 425
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables des exercices antérieures		235	1 328
Sommes distribuables de l'exercice		9 052 796	10 045 942
<b>ACTIF NET</b>		<b>227 624 417</b>	<b>252 909 695</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>228 154 568</b>	<b>253 627 074</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2015</i>	<i>Année 2014</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	9 990 948	10 542 593
Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 341 487	9 613 874
Revenus des titres OPCVM	11	649 461	928 719
<b>Revenus des placements monétaires</b>		1 886 729	2 279 458
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		11 877 677	12 822 051
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	(2 102 039)	(2 272 510)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		9 775 638	10 549 541
<b>Autres charges</b>	13	(237 737)	(256 946)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		9 537 901	10 292 595
Régularisation du résultat d'exploitation		(485 105)	(246 653)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		9 052 796	10 045 942
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		485 105	246 653
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		32 650	40 695
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(416 601)	(575 297)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>9 153 950</b>	<b>9 757 993</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2015</i>	<i>Année 2014</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<u>9 153 950</u>	<u>9 757 993</u>
Résultat d'exploitation	9 537 901	10 292 595
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	32 650	40 695
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(416 601)	(575 297)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<u>(8 648 573)</u>	<u>(9 654 887)</u>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<u>(25 790 655)</u>	<u>1 056 757</u>
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	453 602 544	448 872 427
- Régularisation des sommes non distribuables	(426 429)	(740 627)
- Régularisation des sommes distribuables	14 905 134	14 426 971
<b>Rachats</b>		
- Capital	(477 557 289)	(447 917 689)
- Régularisation des sommes non distribuables	474 086	767 200
- Régularisation des sommes distribuables	(16 788 701)	(14 351 525)
	<u>(25 285 278)</u>	<u>1 159 863</u>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	252 909 695	251 749 832
En fin de l'exercice	227 624 417	252 909 695
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>		
En début de l'exercice	2 393 855	2 384 464
En fin de l'exercice	2 157 736	2 393 855
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<u>105,492</u>	<u>105,650</u>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<u>3,82%</u>	<u>3,77%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2015**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif. Elle a été créée le 12 Mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### **3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

### **3.3-Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

### **3.4-Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 decembre 2015 à D : 190.539.640 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		<b>172 051 848</b>	<b>183 163 834</b>	<b>80,47%</b>
<b>Obligation de sociétés</b>		<b>94 255 425</b>	<b>96 889 438</b>	<b>42,57%</b>
AB SUB 2008-01 A	20 000	1 066 560	1 100 752	0,48%
AB SUB 2008-01 A	15 000	799 920	825 564	0,36%
AB SUB 2008-01 B	20 000	1 300 000	1 344 880	0,59%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	599 860	606 508	0,27%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	60 000	3 599 219	3 639 431	1,60%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	5 332 542	5 411 754	2,38%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	666 568	676 469	0,30%
AB SUB 2011/1 TF	25 000	1 500 000	1 519 000	0,67%
AB SUB 2011/1 TV TMM+1%	25 000	1 500 000	1 517 840	0,67%
AB SUB 2012 TF 6.25%	12 000	840 000	852 202	0,37%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	38 000	2 660 000	2 696 723	1,18%
AB SUB 2014 7.35% A	20 000	2 000 000	2 099 232	0,92%
AB SUB 2014 7.35% A	20 000	2 000 000	2 099 232	0,92%
AB SUB 2014 7.35% A	10 000	1 000 000	1 049 616	0,46%
AMEN BANK 2007	40 000	800 000	834 432	0,37%
AIL 2011-1 TF 5.75%	5 000	100 000	103 116	0,05%
AIL 2011-1 TF 5.75%	2 500	50 000	51 558	0,02%
AIL 2012/1 TF 6%	20 000	800 000	824 304	0,36%
AIL 2014-1 TF 7.3%	10 000	800 000	819 656	0,36%
ATB 2007/1	50 000	3 400 000	3 511 440	1,54%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	1 500 000	1 543 584	0,68%
ATB SUB 2009 A2	20 000	1 000 000	1 027 328	0,45%
ATB SUB 2009 B1	5 000	450 000	462 704	0,20%
ATB SUB 2009 B2	10 000	933 330	960 610	0,42%
ATB SUB 2009 TV TMM+0.75%	20 000	1 000 000	1 027 248	0,45%
ATL 2009/2 TF 5.25%	5 000	100 000	101 100	0,04%
ATL 2009/2 TV TMM+0.75%	20 000	400 000	404 592	0,18%
ATL 2010/2 TF 5.5%	10 000	400 000	400 096	0,18%
ATL 2011 TF 6.25%	5 000	400 000	417 644	0,18%
ATL 2011 TF 6.25%	5 000	400 000	417 644	0,18%
ATL 2011 TF 6.25%	2 100	168 000	175 411	0,08%
ATL 2012-1 TF 6.15%	13 000	520 000	535 215	0,24%
ATL 2012-1 TF 6.15%	10 000	400 000	411 704	0,18%
ATL 2013-1 TF 6.8%	10 000	1 000 000	1 037 752	0,46%
ATL 2013-1 TF 6.8%	10 000	1 000 000	1 037 752	0,46%
ATL 2013-1 TF 6.8%	2 000	200 000	207 551	0,09%
ATL 2013-2 TF 7.2%	20 000	2 000 000	2 015 424	0,89%
ATL 2013-2 TF 7.2%	5 000	500 000	503 856	0,22%
ATL 2013-2 TF 7.2%	5 000	500 000	503 856	0,22%
ATL 2014/1 TF 7.3%	5 000	400 000	418 508	0,18%
ATL 2014/1 TF 7.3%	10 000	800 000	837 016	0,37%
ATL 2014/2 B TF 7.2%	5 000	400 000	414 288	0,18%
ATL 2014/2 B TF 7.2%	5 000	400 000	414 288	0,18%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	500 000	518 236	0,23%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	500 000	518 236	0,23%
ATL 2015/1 TF 7.65%	5 000	500 000	514 380	0,23%
EO SUBORDONNE ATL 2008	15 000	900 000	917 952	0,40%

ATTI LEAS 2014/1 TF7.2%B	4 000	320 000	330 605	0,15%
ATTI LEAS 2014/1 TF7.35%C	3 500	350 000	361 841	0,16%
ATTIJ LEAS 2012/2 6.3% B	10 000	400 000	400 776	0,18%
ATTIJ LEAS 2014 CAT A 7.5%	2 500	200 000	200 132	0,09%
ATTIJ LEAS 2014 CATB 7.75%	2 500	250 000	250 170	0,11%
ATTIJ LEAS 2015-2 A 7.7%	2 000	200 000	200 235	0,09%
ATTIJ LEASING 2011 TF 6%	20 000	800 000	837 136	0,37%
ATTIJ LEASING 2012/1 TF 6.25%	20 000	800 000	823 456	0,36%
ATTIJ BANK SUB2015A 7.4%	4 000	400 000	404 077	0,18%
BH 2013/1 TF 6.8%	2 000	142 800	146 747	0,06%
BH 2013-1 TF 6.80%	10 000	714 280	734 080	0,32%
BTE 2009 TF 5.25%	15 000	600 000	607 452	0,27%
BTE 2010 CA TF 5.2%	10 000	500 000	506 040	0,22%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	1 237 500	1 254 317	0,55%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	510 000	532 776	0,23%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 700 000	1 775 920	0,78%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	425 000	443 980	0,20%
BTK 2012/1 TF 6.30%	20 000	1 142 900	1 150 164	0,51%
BTK 2012-1 TF 6.30%	1 500	85 718	86 262	0,04%
BTK 2014/1 A TF 7.35%	5 000	400 000	401 092	0,18%
CHO 2009 TV TMM+1%	6 000	300 000	301 498	0,13%
CHO COMPANY 2009 TV TMM+1	3 000	150 000	150 017	0,07%
CIL 2008 TV TMM+1.5%	20 000	1 600 000	1 677 856	0,74%
CIL 2011/1 TF 5.5%	15 000	300 000	311 532	0,14%
CIL 2011/1 TV TMM+0.75%	15 000	300 000	311 736	0,14%
CIL 2012/1 TF 6%	2 500	100 000	103 642	0,05%
CIL 2012/1 TF 6%	1 000	40 000	41 457	0,02%
CIL 2012/2 TF 6.5%	5 000	300 000	313 336	0,14%
CIL 2012/2 TF 6.5%	5 800	348 000	363 470	0,16%
CIL 2013/1 TF 7.25%	5 000	500 000	501 980	0,22%
CIL 2013/1 TF 7.25%	2 500	250 000	250 990	0,11%
CIL 2013/1 TF 7.25%	2 500	250 000	250 990	0,11%
CIL 2014/1 TF 7.20%	10 000	800 000	821 400	0,36%
CIL 2015/1 TF 7.65%	5 000	500 000	516 720	0,23%
CIL 2015/2 TF 7.65%	4 000	400 000	404 214	0,18%
ELW 2010 TF 5.45%	10 000	200 000	208 456	0,09%
ELW 2010 TV TMM+0.775%	10 000	200 000	208 736	0,09%
HL 2012/1 TF 6.75%	20 000	800 000	811 120	0,36%
HL 2013/1 TF 6.9%	20 000	1 200 000	1 241 264	0,55%
HL 2013/2 TF 7.2% A	10 000	800 000	838 400	0,37%
HL 2013/2 TF 7.35%	20 000	2 000 000	2 098 000	0,92%
HL 2014/1 7.65% A TF	5 000	400 000	404 224	0,18%
HL 2014/1 7.8% B TF	5 000	500 000	505 372	0,22%
HL 2014/1 CAT A 7.65%	15 000	1 200 000	1 212 636	0,53%
HL 2014/1 CAT B 7.8%	15 000	1 500 000	1 516 116	0,67%
HL 2015/1 CAT B 7.8%	100	10 000	10 420	0,00%
HL SUB 2015/1 CAT A 7.72%	2 500	250 000	251 560	0,11%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	250 000	251 602	0,11%
MEUBLATEX 2008 TF 5.4%	1 000	20 000	20 298	0,01%
MEUBLATEX INDUS 2010/ 5.3%	3 000	120 000	123 550	0,05%
MODERN LEASING TF 6.5%	5 000	500 000	522 580	0,23%
SERVICOM TF 6.9%	2 500	150 000	156 424	0,07%
SERVICOM TF 6.9%	1 500	90 000	93 854	0,04%
EO STB 2008/1	50 000	3 600 000	3 723 000	1,64%
STB 2008/2	40 000	2 500 000	2 612 896	1,15%
STB 2010/1 TV TMM+0.7%	25 000	1 250 000	1 292 810	0,57%
STB 2011 TF 6.1%	20 000	1 142 600	1 194 392	0,52%
TL 2011/3 TF 5.85%	15 000	600 000	625 920	0,27%
TL 2011-1 TF 5.75%	12 500	250 000	256 460	0,11%
TL 2011-1 TV TMM+0.9%	12 500	250 000	256 360	0,11%

TL 2011-2 TF 5.95%	20 000	400 000	403 328	0,18%
TL 2012/1 TF 6.15%	3 450	138 000	142 038	0,06%
TL 2013/1 TF 7.25%	6 000	600 000	608 390	0,27%
TL 2013/1 TF 7.25%	4 000	400 000	405 594	0,18%
TL 2013-2 TF 7.6%	10 000	1 000 000	1 054 968	0,46%
TL 2014-1 TF 7.2%	10 000	800 000	831 224	0,37%
TL 2015-1 CAT B TF 7.85%	10 000	1 000 000	1 039 640	0,46%
TL SUB 2010 TF 5.7%	10 000	200 000	207 600	0,09%
TL SUB 2010 TV TMM+1.1%	10 000	200 000	207 960	0,09%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	1 200 000	1 221 204	0,54%
UIB 2011/2 TF 5.9%	20 000	1 142 653	1 192 271	0,52%
UIB 2011/2 TF 5.9%	2 000	114 265	119 227	0,05%
UIB 2012/1 TF6.3% CAT A	7 500	535 710	562 116	0,25%
UNIFACTOR 2010 TF 5.5%	5 000	100 000	103 992	0,05%
UNIFACTOR 2010 TV TMM+1%	5 000	100 000	104 220	0,05%
UNIFACTOR 2013 TF 7%	10 000	600 000	607 072	0,27%
UNIFACTOR 2013 TF 7%	7 000	420 000	424 950	0,19%
UNIFACTOR 2013 TF 7%	2 000	120 000	121 414	0,05%
<b>Emprunts national</b>		<b>1 923 226</b>	<b>1 986 762</b>	<b>0,87%</b>
EMPNAT 2014/CAT/C/2	10 000	1 000 000	1 026 648	0,451%
EMPNAT 2014/CAT/B	97 244	923 226	960 114	0,422%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>62 321 837</b>	<b>63 726 542</b>	<b>28,00%</b>
BTA 10 ANS 5.5% 2019	19 000	19 307 600	19 787 869	8,693%
BTA 10-07/2017 (10 ANS)	4 600	4 998 930	4 809 458	2,113%
BTA 5.5% OCTOBRE 2020	2 500	2 404 450	2 454 891	1,078%
BTA 5.6% 08/2022 (12 ANS)	22 919	21 833 983	22 666 367	9,958%
BTA 6.90 05/2022 (15 ANS)	5 417	5 943 481	5 899 320	2,592%
BTA 7 ANS 5.25% 2016	2 115	2 126 530	2 187 586	0,961%
BTA 7 ANS 5.25% 2016(7ANS)	750	762 263	775 943	0,341%
BTA 7 ANS 5.5% 10/2018	1 500	1 476 900	1 502 175	0,660%
BTA 7 ANS 5.5% FEV 2020	3 000	2 887 500	3 046 387	1,338%
BTA 7ANS 5.5% 10/2018	600	580 200	596 546	0,262%
<b>Bons du trésor zéro coupon</b>		<b>13 551 360</b>	<b>20 561 092</b>	<b>9,03%</b>
BTZC101210	1 200	643 500	927 948	0,408%
BTZC161010	22 400	12 907 860	19 633 144	8,625%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>7 052 512</b>	<b>7 375 806</b>	<b>3,24%</b>
ATTIJARI OBLIG SICAV	19 875	2 064 154	2 037 724	0,895%
FCP CAPITAL ET GARANT	600	600 000	889 671	0,391%
FCP HELION MONEO	4 893	502 022	508 388	0,223%
MAXULA INVST SICAV	9 976	1 027 556	1 047 889	0,460%
MAXULA PLACEMENT SICAV	4 949	510 253	512 221	0,225%
PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 366	144 605	142 910	0,063%
SANADET	1 297	142 315	140 915	0,062%
SICAV ENTREPRISE	17 518	1 805 602	1 839 881	0,808%
UGFS BONDS FUNDS	25 267	256 005	256 207	0,113%
<b>TOTAL</b>		<b>179 104 360</b>	<b>190 539 640</b>	<b>83,71%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total actifs</b>				<b>83,51%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2015 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<b><u>Soldes au 31 décembre 2014</u></b>	<b>192 024 558</b>	<b>10 507 011</b>	<b>54 618</b>	<b>202 586 187</b>	
<b>* <u>Acquisitions de l'exercice</u></b>					
Obligations de sociétés	8 510 000			8 510 000	
Emprunt national	56 258			56 258	
Titres OPCVM	11 763 688			11 763 688	
<b>* <u>Remboursements et cessions de l'exercice</u></b>					
Annuités obligations de sociétés	(21 842 541)			(21 842 541)	86
Titres OPCVM	(11 407 603)			(11 407 603)	(416 687)
<b>* <u>Variations des plus ou moins values latentes</u></b>					
Titres OPCVM			27 578	27 578	
Bon du trésor assimilables			5 072	5 072	
<b>* <u>Variations des intérêts courus</u></b>					
		841 001		841 001	
<b><u>Soldes au 31 décembre 2015</u></b>	<b>179 104 360</b>	<b>11 348 012</b>	<b>87 268</b>	<b>190 539 640</b>	<b>(416 601)</b>

## Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 33.798.669 se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% actif net
<b><u>Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation:</u></b>			<b>2 611 337</b>	<b>2 627 833</b>	<b>1,15%</b>
BT SITS	au 06/01/2016 à 8,40%	pour 90 jours	245 886	249 771	0,11%
BT AMS	au 14/02/2016 à 8,40%	pour 70 jours	789 715	793 535	0,35%
BT AMS	au 17/02/2016 à 8,40%	pour 70 jours	592 286	594 821	0,26%
BT SITS	au 22/02/2016 à 8,50%	pour 90 jours	491 677	495 191	0,22%
BT AMS	au 01/03/2016 à 8,40%	pour 90 jours	491 773	494 515	0,22%
<b><u>Comptes à terme</u></b>			<b>20 500 000</b>	<b>20 777 764</b>	<b>9,13%</b>
Placement au 03/10/2017 (au TMM+1,00%)			1 000 000	1 011 101	0,44%
Placement au 25/02/2016 (au taux fixe 5,60%)			1 000 000	1 004 529	0,44%
Placement au 19/06/2016 (au taux fixe 6,55%)			1 500 000	1 542 092	0,68%
Placement au 25/02/2019 (au TMM+0,90%)			4 000 000	4 155 934	1,83%
Placement au 28/02/2019 (au TMM+0,90%)			1 000 000	1 037 883	0,46%
Placement au 21/01/2016 (au taux fixe 6,07%)			2 000 000	2 018 575	0,89%
Placement au 31/03/2016 (au taux fixe 5,00%)			10 000 000	10 007 650	4,40%
<b><u>Certificats de dépôt</u></b>			<b>10 346 816</b>	<b>10 393 072</b>	<b>4,57%</b>
Certificat de dépôt HL au 04/02/2016 (au taux de 7,55%)			1 480 199	1 491 504	0,66%
Certificat de dépôt HL au 16/02/2016 (au taux de 7,55%)			985 180	992 356	0,44%
Certificat de dépôt HL au 23/02/2016 (au taux de 7,55%)			985 180	991 206	0,44%
Certificat de dépôt HL au 02/03/2016 (au taux de 7,55%)			985 180	989 895	0,43%
Certificat de dépôt HL au 07/03/2016 (au taux de 7,55%)			985 180	989 078	0,43%
Certificat de dépôt HL au 14/03/2016 (au taux de 7,55%)			1 970 359	1 975 874	0,87%
Certificat de dépôt HL au 15/03/2016 (au taux de 7,55%)			1 970 359	1 975 548	0,87%
Certificat de dépôt HL au 16/03/2016 (au taux de 7,55%)			985 179	987 611	0,43%
<b>TOTAL</b>			<b>33 458 153</b>	<b>33 798 669</b>	<b>14,85%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>					<b>14,81%</b>

### Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à D : 359.729, contre un solde de D : 1.046.734, à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Billets de trésorerie échus et non encore encaissés	-	1 000 000
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	21 506	27 156
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de décembre	332 697	-
Autres débiteurs	5 526	19 578
<b>Total</b>	<u>359 729</u>	<u>1 046 734</u>

### Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à D : 510.796 , contre D : 570.771, à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du gestionnaire	510 796	570 771
<b>Total</b>	<u>510 796</u>	<u>570 771</u>

### Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à D : 19.355, contre D : 146.608, au 31/12/2014 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevance du CMF	19 355	21 370
Retenue à la source	-	83 300
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de décembre	-	41 938
<b>Total</b>	<u>19 355</u>	<u>146 608</u>

## Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, courant l'exercice 2015, se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2014

Montant	242 862 425
Nombre de titres	2 393 855
Nombre d'actionnaires	3 548

### Souscriptions réalisées

Montant	453 602 544
Nombre de titres émis	4 471 105
Nombre d'actionnaires nouveaux	741

### Rachats effectués

Montant	(477 557 289)
Nombre de titres rachetés	(4 707 224)
Nombre d'actionnaires sortants	(752)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	32 650
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(416 601)
Régularisation des sommes non distribuables	47 657

### Capital au 31-12-2015

Montant	218 571 386
Nombre de titres	2 157 736
Nombre d'actionnaires	3 537

**Note 10 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 9.990.948 contre D : 10.542.593 au 31 décembre 2014, se détaillant ainsi :

	Année 2015	Année 2014
<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b><u>5 371 130</u></b>	<b><u>5 633 180</u></b>
- Intérêts	5 371 130	5 633 180
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	<b><u>3 970 357</u></b>	<b><u>3 980 694</u></b>
- Intérêts des BTA et BTZC	3 970 357	3 980 694
<b><u>Revenus des OPCVM</u></b>	<b><u>649 461</u></b>	<b><u>928 719</u></b>
- Dividendes	649 461	928 719
<b>TOTAL</b>	<b>9 990 948</b>	<b>10 542 593</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 1.886.729 contre D : 2.279.458 au 31 décembre 2014, se détaillant ainsi :

	Année 2015	Année 2014
Intérêts des billets de trésorerie	682 522	1 521 662
Intérêts des comptes à terme	638 551	500 641
Intérêts des dépôts à vue	110 136	109 433
Intérêts des certificats de dépôt	441 767	144 942
Autres	13 753	2 780
<b>TOTAL</b>	<b>1 886 729</b>	<b>2 279 458</b>

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à D : 2.102.039 , contre D : 2.272.510 au 31 décembre 2014, et se détaille ainsi :

	Année 2015	Année 2014
Rémunération de gestionnaire	2 102 039	2 272 510
<b>TOTAL</b>	<b>2 102 039</b>	<b>2 272 510</b>

**Note 13 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2015 à D : 237.737 contre D : 256.946 au 31 décembre 2014, et se détaillent ainsi :

	Année 2015	Année 2014
Redevance du CMF	237 518	256 781
Services bancaires et assimilés	219	165
<b>TOTAL</b>	<b>237 737</b>	<b>256 946</b>

**Note 14 : Autres informations****14.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	5,505	5,356	5,223	4,737	4,899
Charges de gestion des placements	(0,974)	(0,949)	(0,980)	(0,951)	(0,950)
<b>Revenus net des placements</b>	<u>4,531</u>	<u>4,407</u>	<u>4,243</u>	<u>3,786</u>	<u>3,949</u>
Autres charges	(0,110)	(0,107)	(0,111)	(0,108)	(0,108)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<u>4,420</u>	<u>4,300</u>	<u>4,133</u>	<u>3,679</u>	<u>3,840</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,225)	(0,103)	(0,218)	(0,088)	(0,078)
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<u>4,196</u>	<u>4,197</u>	<u>3,914</u>	<u>3,590</u>	<u>3,763</u>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0,015	0,017	(0,007)	0,062	0,004
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(0,193)	(0,240)	(0,214)	(0,316)	(0,295)
<b>Plus (ou moins) values sur titres (2)</b>	<u>(0,178)</u>	<u>(0,223)</u>	<u>(0,221)</u>	<u>(0,254)</u>	<u>(0,291)</u>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	4,242	4,076	3,912	3,425	3,549

<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<u>(0,178)</u>	<u>(0,223)</u>	<u>(0,221)</u>	<u>(0,254)</u>	<u>(0,291)</u>
Régularisation du résultat non distribuable	0,022	0,011	0,008	0,007	0,005
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<u>(0,156)</u>	<u>(0,212)</u>	<u>(0,213)</u>	<u>(0,247)</u>	<u>(0,286)</u>
Distribution de dividendes	<u>4,197</u>	<u>3,914</u>	<u>3,590</u>	<u>3,763</u>	<u>3,798</u>
Valeur liquidative	105,492	105,650	105,579	105,468	105,888
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	0,92%	0,90%	0,93%	0,90%	0,90%
Autres charges / actif net moyen	0,10%	0,10%	0,11%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,97%	3,97%	3,71%	3,40%	3,55%

**Note 14.2 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :**

***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

***Rémunération du dépositaire :***

L'« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

***Rémunération des distributeurs :***

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. La commission de distribution revenant à AMEN BANK est supportée par le gestionnaire.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 24 mars 2014, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 228.154.568, un actif net de D : 227.624.417 et un bénéfice de D : 9.153.950, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers***

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

***Responsabilité de l'auditeur***

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes

requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Opinion***

3. A notre avis, les états financiers de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### ***Paragraphes d'observation***

4. Les disponibilités et les placements monétaires représentent à la clôture de l'exercice 16,33% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
5. Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK » représentent à la clôture de l'exercice 11,54% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

### **Vérifications et informations spécifiques**

6. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
  
7. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1<sup>er</sup>) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 06 avril 2016

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 06 avril 2016

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

# FCP SALAMETT PLUS

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP SALAMETT PLUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### 1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de FCP SALAMETT PLUS arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société ARAB FINANCIAL CONSULTANTS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine du FCP SALAMETT PLUS à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Le Rapprochement de l'actif net tels qu'il figure au niveau de la situation du dépositaire et celle issue de la comptabilité, fait apparaître la différence suivante sans impact sur la valeur liquidative :

- Une différence globale de 0,218 tnd dans la répartition des décotes et des surcotes calculées sur les lignes BTA OCT 2018 5.5% (500 bons) et BTA OCT 2018 5.5% (500 bons).

### 2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SALAMETT + est employé, à la date du 31-12-2015 :

- A hauteur de 22,38% en liquidités. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 2 du décret 2001-2278 en matière de composition du portefeuille (ne devant pas dépasser 20% de l'actif net)

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, 22 mars 2016

**Le Commissaire Aux Comptes :**  
**Anis HARZALLAH**

**Bilan arrêté au 31/12/2015**  
(Exprimé en dinar)

		<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b>AC1- Portefeuille titres</b>		<b>5 630 840</b>	<b>4 714 561</b>
a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés		-	-
b. Obligations et valeurs assimilées	4.1	5 630 840	4 714 561
<b>AC2- Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>1 619 660</b>	<b>3 403 170</b>
a- Placements monétaires	4.2	-	1 990 045
b- Disponibilités	4.2	1 619 660	1 413 125
<b>AC3- Créances d'exploitation</b>		-	-
<b>AC4- Autres Créances</b>		-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 250 500</b>	<b>8 117 731</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1- Opérateurs créditeurs</b>	4.5	11 419	12 065
<b>PA2- Autres créditeurs divers</b>	4.5	1 437	1 016
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>12 856</b>	<b>13 081</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1- Capital</b>	4.6	<b>6 954 622</b>	<b>7 818 799</b>
<b>CP2- Sommes Distribuables</b>		<b>283 022</b>	<b>285 851</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		214	187
b - Sommes distribuables de l'exercice		282 808	285 664
<b>ACTIF NET</b>		<b>7 237 644</b>	<b>8 104 650</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>7 250 500</b>	<b>8 117 731</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Exercice clos le 31-12-15**  
*(Exprimé en dinar)*

			<b>Exercice clos le 31/12/2015</b>	<b>Exercice Clos le 31/12/2014</b>
<b>PR1-</b>	<b>Revenus des portefeuilles titres</b>	<b>4.3</b>	<b>261 160</b>	<b>221 349</b>
	a. Dividendes		-	-
	b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		261 160	221 349
<b>PR2-</b>	<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>4.4</b>	<b>99 014</b>	<b>88 748</b>
	<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>360 174</b>	<b>310 097</b>
<b>CH1-</b>	<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>4.7</b>	<b>(53 019)</b>	<b>(50 281)</b>
	<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>307 155</b>	<b>259 816</b>
<b>CH2-</b>	<b>Autres charges</b>	<b>4.8</b>	<b>(8 156)</b>	<b>(7 141)</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>298 999</b>	<b>252 675</b>
<b>PR4-</b>	<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>(16 191)</b>	<b>32 989</b>
	<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>282 808</b>	<b>285 664</b>
<b>PR4-</b>	<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>16 191</b>	<b>(32 989)</b>
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4 960	4 410
	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	-
	Frais de négociation de titres		-	-
	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>303 959</b>	<b>257 085</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**Exercice clos le 31-12-15**  
*(Exprimé en dinar)*

	<b>Exercice clos le 31/12/2015</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2014</b>
<b>AN1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>303 959</b>	<b>257 085</b>
a- Résultat d'exploitation	298 999	252 675
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 960	4 410
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-
d- Frais de négociation de titres	-	-
<b>AN2- <u>DISTRIBUTION DES DIVIDENDES</u></b>	<b>(288 486)</b>	<b>(244 128)</b>
<b>AN3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>(882 479)</b>	<b>1 058 552</b>
<b>a / Souscriptions</b>	<b>6 376 996</b>	<b>3 041 281</b>
Capital	6 058 540	2 912 670
Régularisation des sommes non distribuables	97 473	45 085
Régularisation des sommes distribuables	220 983	83 525
<b>b / Rachats</b>	<b>(7 259 475)</b>	<b>(1 982 728)</b>
Capital	(6 914 070)	(1 902 840)
Régularisation des sommes non distribuables	(111 081)	(29 372)
Régularisation des sommes distribuables	(234 324)	(50 516)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(867 006)</b>	<b>1 071 509</b>
<b>AN4- <u>ACTIF NET</u></b>		
Au début de l'exercice	8 104 650	7 033 141
En fin de l'exercice	7 237 644	8 104 650
<b>AN5- <u>NOMBRE DE PARTS</u></b>		
Au début de l'exercice	769 837	668 854
En fin de l'exercice	684 284	769 837
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>10,577</b>	<b>10,528</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>3,99%</b>	<b>3,59%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31-12-2015

### 1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT **SALAMETT PLUS**

FCP SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de catégorie obligataire, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 24-05-2006 sous le n° 22/2006

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 10 000 parts de 10 DT chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de sa date de constitution.

Le dépositaire de ce fonds est l'ARAB TUNISIAN BANK (ATB). Le gestionnaire est ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le 02/01/2007.

### 2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titre et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date du 31/12/2015, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

#### 3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur coût d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur coût d'acquisition.

#### 3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

##### 4.1- Obligations et valeurs assimilées:

Le solde de ce poste correspond aux placements en bons du trésor assimilables et en emprunts obligataires.

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31-12-15	% actif net
<b>BTA</b>	<b>1 000</b>	<b>986 206</b>	<b>995 970</b>	<b>13,76%</b>
BTA_5.50_10/2018	500	492 856	497 738	6,88%
BTA_5.50_10/2018	500	493 350	498 232	6,88%
<b>Obligations</b>	<b>48 000</b>	<b>4 522 800</b>	<b>4 634 870</b>	<b>64,03%</b>
ATB 2007/1	7 100	482800	498 563	6,89%
CHO 2009	3 000	150 000	150 812	2,08%
CHO COMPANY 2009	3 000	150 000	150 019	2,07%
BTE 2010	10 000	500 000	506 324	7,00%
MEUBLATEX IND 2010	4 500	180 000	185 311	2,56%
BTE 2009	2 500	100 000	101 239	1,40%
UIB 2009/1 Cat C	5 000	350 000	357 519	4,94%
STB 2011 Sub	5 000	350 000	365 757	5,05%
UIB 2011	6 000	360 000	365 801	5,05%
BTK-2014-1	2 500	200 000	200 546	2,77%
EMPRUNT NAT CAT C	2 000	200 000	205 456	2,84%
BH SUB 2015	5 000	500 000	517 550	7,15%
ATTIJARI BANK SUB 15	5 000	500 000	505 164	6,98%
AMEN BANK SUB 2014	5 000	500 000	524 809	7,25%
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>5 509 006</b>	<b>5 630 840</b>	<b>77,79%</b>

### Mouvement du portefeuille titres :

coût d'acquisition (A)	(+/-) value latentes (B)	Prix de revient (C)=(A)+(B)	intérêts courus (D)	Valeur au 31/12 (E)=(C)+(D)
------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------	------------------------	--------------------------------

<b>Solde au 31-12-2014</b>	4 611 939	15 507	4 627 445	87 115	4 714 561
<b>Acquisition de l'exercice</b>					
Obligations de sociétés	1 500 000		1 500 000		1 500 000
BTA					
OPCVM					
Emprunt National					
<b>Remboursements &amp; Cessions de l'exercice</b>					
Remboursement Obligations de société	-623 400		-623 400		-623 400
Remboursement BTA					
Cession OPCVM					
Variation des intérêts courus				34 718	34 718
Variation des (+/-) values potentielles (BTA)		4 960	4 960		4 960
<b>Solde au 31-12-2015</b>	<b>5 488 539</b>	<b>20 467</b>	<b>5 509 006</b>	<b>121 834</b>	<b>5 630 840</b>

### 4.2 Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31-12-15	Exercice clos le 31-12-14	% Actif net 31-12-15
a-Certificat de dépôt ATB (40 jours) 5.78%	0	2 000 000	-
Intérêts précomptés	0	(10 210)	-
Intérêts courus sur certificat de dépôt	0	255	-
<b>Sous total Certificat de dépôt</b>	<b>0</b>	<b>1 990 045</b>	<b>-</b>
<b>b-Disponibilités</b>	<b>1 619 660</b>	<b>1 413 125</b>	<b>22,38%</b>
<b>Total</b>	<b>1 619 660</b>	<b>3 403 170</b>	<b>22,38%</b>

#### 4.3 Revenus du portefeuille – titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31-12-15	Exercice clos le 31-12-14
Revenus des BTA	44 000	46 902
Revenus des obligations	217 160	174 448
<b>Total</b>	<b>261 160</b>	<b>221 349</b>

#### 4.4 Revenus des Placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent ainsi :

Désignation	Exercice clos le 31-12-15	Exercice clos le 31-12-14(*)	Exercice clos le 31-12-14 (Publié)
Revenu des Certificats de dépôts	67 322	23 566	23 566
Revenus des Placements à terme	-	258	64 923
Revenu des Billets de trésorerie	10 007	-	-
Revenus du compte courant	21 685	64 923	258
<b>Total</b>	<b>99 014</b>	<b>88 748</b>	<b>88 748</b>

(\* ) Afin de régulariser la présentation en 2014, un reclassement a été opéré entre les revenus des placements à terme et les revenus du compte courant.

#### 4.5 PASSIF :

PASSIF	31-12-15	31-12-14
Frais du gestionnaire	3 159	3 805
Frais du dépositaire	8 260	8 260
<b>Total opérateurs créditeurs</b>	<b>11 419</b>	<b>12 065</b>
Redevance CMF	535	645
Retenue à la source	901	371
<b>Total autres créditeurs divers</b>	<b>1 437</b>	<b>1 016</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 856</b>	<b>13 081</b>

#### 4.6- Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

##### Capital au 31-12-2014

Montant en nominal:	7 698 370
Nombre de parts :	769 837
Nombre de porteurs de parts	3

##### Souscriptions réalisées

Montant en nominal:	6 058 540
Nombre de parts émis :	605 854
Nombre de porteurs de parts entrant	0

##### Rachats effectués

Montant en nominal:	6 914 070
Nombre de parts rachetés :	691 407
Nombre de porteurs de parts sortant	0

##### Capital au 31-12-2015

Montant en nominal:	6 842 840
Sommes non distribuables	111 781
Nombre de parts :	684 284
Nombre de porteurs de parts	3

#### 4.6.1 Note sur les sommes non distribuables :

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2015 :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	4 960	4 410
Frais de négociation de titres	-	-
<b>Résultats Non Distribuables de l'exercice</b>	<b>4 960</b>	<b>4 410</b>
Résultat non distribuable des Exercices Antérieurs	120 429	100 306
Régularisation des sommes non distribuables aux souscriptions	97 473	45 085
Régularisation des sommes non distribuables aux rachats	(111 081)	(29 372)
<b>Total des sommes non distribuables</b>	<b>111 781</b>	<b>120 429</b>

#### 4.7- Note sur les charges de gestion des placements

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	44 759	42 021
Rémunération du dépositaire	8 260	8 260
<b>Total</b>	<b>53 019</b>	<b>50 281</b>

#### 4.8- Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à 8 156 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Redevance CMF	7 586	7 122
Charges diverses	570	19
<b>Total</b>	<b>8 156</b>	<b>7 141</b>

#### 4.9- Données par part et ratios de gestion des placements:

##### 4.9.1 Données par part :

Désignation	31-12-15	31-12-14	31-12-13	31-12-12	31-12-11
Revenus des placements	<b>0,526</b>	0,403	0,595	0,368	0,467
Charges de gestion des placements	(0,077)	(0,065)	(0,095)	(0,066)	(0,071)
<b>Revenu net des placements</b>	<b>0,449</b>	<b>0,337</b>	<b>0,500</b>	<b>0,302</b>	<b>0,396</b>
Autres charges d'exploitation	(0,012)	(0,009)	(0,014)	(0,010)	(0,011)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,437</b>	<b>0,328</b>	<b>0,486</b>	<b>0,292</b>	<b>0,385</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,024)	0,043	(0,122)	0,022	(0,012)
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,413</b>	<b>0,371</b>	<b>0,364</b>	<b>0,314</b>	<b>0,373</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,024	(0,043)	0,122	(0,022)	0,012
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	0,007	0,006	0,008	0,006	(0,026)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,017	0,002
<b>Plus ou moins-values sur titres</b>	<b>0,007</b>	<b>0,006</b>	<b>0,008</b>	<b>0,023</b>	<b>(0,024)</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>0,444</b>	<b>0,334</b>	<b>0,494</b>	<b>0,315</b>	<b>0,361</b>
Résultat non distribuable de l'exercice	0,007	0,006	0,008	0,023	(0,024)
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,001	(0,002)	0,003	0,001
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,007</b>	<b>0,007</b>	<b>0,006</b>	<b>0,026</b>	<b>(0,023)</b>
Distribution de dividendes	<b>0,371</b>	<b>0,365</b>	<b>0,314</b>	<b>0,397</b>	<b>0,370</b>
Valeur Liquidative	<b>10,577</b>	<b>10,528</b>	<b>10,515</b>	<b>10,459</b>	<b>10,515</b>

##### 4.9.2 Ratios de gestion des placements

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,69%	0,70%	0,68%	0,68%	0,66%
Autres charges /Actif net moyen	0,11%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable/Actif net moyen*	3,94%	3,55%	3,49%	2,97%	3,55%
Actif net moyen	7 584 353	7 120 275	9 320 684	9 716 385	11 989 971

\* Les pourcentages relatifs aux colonnes 2014, 2013,2012 et 2011 ont été modifiés

## **5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **5.1- Transaction avec les parties liées**

- La gestion du FCP SALAMETT PLUS est assurée par la société Arab Financial Consultants « AFC » moyennant une commission de gestion de 0,5% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La rémunération de l'AFC pour l'exercice 2015 s'élève à 44 759 DT.
- La convention de dépôt qui lie l'ARAB TUNISIAN BANK et le gestionnaire du FCP SALAMETT PLUS prévoit le paiement d'une commission égale à 0,1% HT des actifs nets sans toutefois dépasser 8 260 Dinars.

Le montant payé par le FCP SALAMETT PLUS en 2015 s'élève à 8 260 DT.

### **5.2 Evénements postérieurs à la clôture**

Les présents états financiers ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.